



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

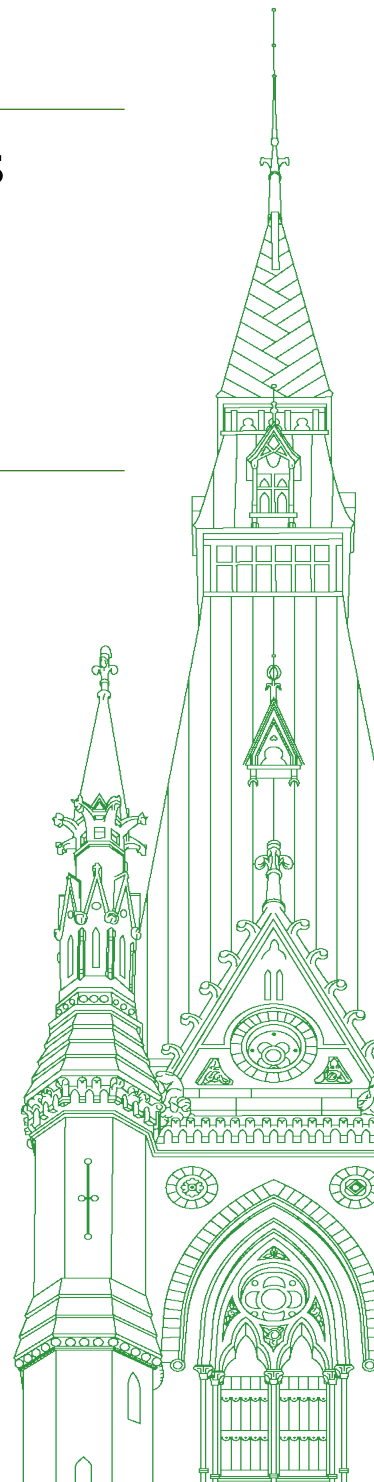
# Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 004**

Le jeudi 2 octobre 2025

Président : Terry Duguid





## Comité permanent des ressources naturelles

Le jeudi 2 octobre 2025

• (1105)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)):** Bonjour, chers collègues. La séance est ouverte.

Bon jeudi à tous. C'est une semaine courte, et j'espère donc que vous rentrerez chez vous sains et saufs, aujourd'hui ou demain, pour renouer avec les vôtres.

Bienvenue à la quatrième séance du Comité permanent des ressources naturelles. Je précise que nous sommes réunis sur le territoire non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Bienvenue à Dean Allison, qui est nouveau parmi nous.

Je suis heureux de vous revoir, monsieur Allison, ainsi que M. Rowe et ceux qui sont de retour également.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride conformément au Règlement. Les membres du Comité participent en personne ici même ou à distance par Zoom. J'invite tous ceux qui sont dans la salle à prendre connaissance des lignes directrices énumérées sur les cartes déposées sur la table. Ces mesures permettent de prévenir les incidents et les échos acoustiques et de protéger la santé et la sécurité de tous les participants, notamment de nos remarquables interprètes. Vous verrez également un code QR sur la carte: c'est un lien vers une petite vidéo de sensibilisation.

J'ai quelques observations à faire à l'intention des témoins et des membres du Comité. Veuillez attendre que je vous donne la parole nommément avant de parler. Ceux qui participent par vidéoconférence peuvent activer leur micro en cliquant sur l'icône et sont priés de le désactiver quand ils ne parlent pas. Nous avons un participant par Zoom aujourd'hui. Au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal d'écoute qui vous convient: plancher, anglais ou français. Ceux qui sont dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et sélectionner le canal qu'ils préfèrent.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence. Les députés en présentiel qui veulent prendre la parole sont priés de lever la main. Ceux qui participent par Zoom sont invités à utiliser la fonction « main levée ». La greffière et moi-même nous occuperons de l'ordre des interventions le mieux possible. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension. Sur Zoom, merci de lever la main pour demander la parole. La greffière me fera signe, car il arrive que nous ne regardions pas l'écran.

Chers collègues, nous avons quelques questions administratives à régler. Et nous devons le faire en public. Comme vous le savez, nous avons discuté des déplacements à faire dans le cadre de cette importante étude sur les minéraux critiques pour aller voir ce qui se passe sur le terrain. Nous nous étions entendus à la dernière réunion, mais la semaine de relâche approche à grands pas, et nous

n'avons pas les approbations nécessaires. Il faudrait reporter le tout à la semaine de relâche suivante, qui est celle du jour du Souvenir. Et, bien sûr, le jour du Souvenir est le 11 novembre. Le reste de la semaine, nous serons dans nos foyers ou ailleurs.

Je crois que nous aurons besoin d'une motion après discussion sur le renvoi de cette question à la greffière, qui se chargera des détails logistiques. Je suis sûr que ce sera bien accueilli.

Je demande aux témoins de faire preuve de patience pour l'instant. Nous vous donnerons la parole sous peu. Vous allez voir comment fonctionnent les rouages du système.

Monsieur Simard, la parole est à vous.

[Français]

**Mario Simard (Jonquière, BQ):** Je suis désolé de vous interrompre, monsieur le président.

Je suis très content du travail que vous faites, mais je pense que nous devrions avoir cette discussion au cours de la deuxième heure.

J'aimerais entendre tout de suite ce que les témoins ont à dire. D'ailleurs, je pense qu'il y a un bon consensus, alors nous ne traînons pas trop là-dessus.

Si cela ne vous embête pas, je propose que nous passions tout de suite aux témoignages des témoins.

[Traduction]

**Le président:** C'est tout à fait possible s'il plaît au Comité. Nous aurions pu régler cette question, mais, si c'est la volonté du Comité, soit.

**Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC):** Oui. Je suis tout à fait d'accord avec l'objection de M. Simard à ce sujet. Les conservateurs l'appuient.

**Le président:** Chers collègues, le Comité de liaison se réunit à 13 h 30. Nous voulions leur donner un préavis, une possibilité, et c'est une question assez simple.

[Français]

**Mario Simard:** Je comprends.

Pouvons-nous le faire très vite?

Je pense que nous sommes tous d'accord sur le fait que le temps a filé trop rapidement. Nous voulions que le voyage soit considéré, mais que ce soit fait au cours des semaines où nous ne siégeons pas, parce que c'est plus simple pour tout le monde.

Je pense qu'il y aura un consensus pour reporter cela à la prochaine semaine où nous ne siégeons pas.

Si tout le monde est d'accord, nous pouvons le faire très vite.

[Traduction]

**Le président:** D'accord.

[Français]

Monsieur Guay, vous avez la parole.

**Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.):** Je suis d'accord, pourvu que nous ne voyagions pas le jour du Souvenir.

[Traduction]

**Le président:** D'accord.

[Français]

**Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC):** Excusez-moi.

Vous venez de parler du jour du Souvenir. C'est certain qu'il ne faut pas que ce soit cette journée-là. Nous serons assez occupés.

[Traduction]

**Le président:** Non, pas de problème.

Chers collègues, il me semble que la volonté du Comité est de renvoyer cette question à la greffière, de reporter le projet à la prochaine semaine de relâche et de tenir compte de vos observations, de celles de vos whips et de toutes les personnes concernées pour fixer un budget de voyage approprié. Nous voulons que ce déplacement soit un succès.

Monsieur Guay, vous proposez que ce soit acheminé à la greffière...

• (1110)

**Claude Guay:** Oui.

**Le président:** ... et que les parties puissent...

**Claude Guay:** ... et que nous envisagions la prochaine semaine sans séances.

[Français]

**Richard Martel:** Excusez-moi.

L'autre semaine, nous siégerons à la Chambre.

Est-ce bien cela?

**Mario Simard:** Ce sera la prochaine semaine où la Chambre ne siège pas, c'est-à-dire en novembre.

**Richard Martel:** C'est parfait. Merci.

[Traduction]

**Le président:** Je pense que la greffière a pris acte de la volonté du Comité.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le jeudi 18 septembre, le Comité reprend son étude sur le développement des minéraux critiques au Canada.

Bienvenue aux témoins.

Merci de vous être joints à nous.

Nous accueillons David Cataford, directeur général de Minerai de fer Québec.

Nous accueillons également John Mullally, directeur des relations externes et de la performance sociale chez Newmont Corporation.

Enfin, nous accueillons Chad Ulansky, président et directeur général de Cantex Mine Development Corporation.

Par Zoom, nous avons aussi Sandeep Singh, président et directeur général de Western Copper and Gold.

Vous disposez chacun de cinq minutes pour faire votre exposé préliminaire.

Nous allons commencer par vous, monsieur Cataford. Allez-y.

[Français]

**David Cataford (directeur général, Champion Iron):** Monsieur le président, membres du Comité, je vous remercie de me recevoir aujourd'hui.

[Traduction]

Permettez-moi de vous emmener à la frontière du Québec et du Labrador, dans la Fosse du Labrador, l'une des régions minières les plus industrialisées du Canada. On y trouve l'un des minerais de fer les plus purs au monde, aujourd'hui inscrit sur la liste des minéraux critiques du Canada pour son rôle stratégique dans la décarbonisation du secteur sidérurgique.

[Français]

Grâce à l'énergie hydroélectrique, nous y produisons un concentré de minerai de fer de haute pureté, et notre empreinte carbone est l'une des plus faibles du monde.

[Traduction]

Riche d'environ 80 milliards de tonnes de ressources, la Fosse présente un potentiel énorme à long terme, les opérations actuelles et les projets étant susceptibles d'évoluer rapidement, comme c'est le cas du projet Kami.

Malgré ces avantages, un écart s'est creusé entre la part du Canada sur le marché mondial du minerai de fer et celle d'autres pays producteurs comme l'Australie. Les ressources australiennes sont de moindre qualité, mais l'Australie a beaucoup investi dans l'exploitation de son minerai, dont les retombées représentent 20 milliards de dollars par an en impôts et redevances depuis dix ans.

[Français]

Nous croyons que le Canada doit agir maintenant pour libérer tout le potentiel de son industrie du minerai de fer de haute pureté.

Compte tenu de l'ampleur de la qualité de cette ressource rare, nous avons le devoir de développer ce secteur et de le promouvoir de manière intelligente.

Cette industrie peut prospérer pendant des générations, mais le plus grand défi demeure le lancement de nouveaux projets miniers.

[Traduction]

L'histoire de Minerai de fer Québec est une parfaite illustration. En 2014, nous avons fondé l'entreprise dans le but de concrétiser des projets d'exploitation d'un minerai de fer très pur dans la Fosse du Labrador. Nous étions une petite équipe de trois personnes. Nous avons redémarré les activités sur le site de la mine du lac Bloom en 2018. Nous avons doublé notre production depuis. Et nous l'avons fait pendant une pandémie mondiale en respectant délais et budget. Aujourd'hui, nous comptons plus de 1 300 employés, et notre croissance reste à la fois responsable et durable.

Cette croissance est attribuable à des partenariats créatifs, par exemple à des investissements fédéraux dans le port de Sept-Îles en 2014 et à l'acquisition par le Québec des actifs de Pointe-Noire, dans lesquels nous sommes aussi des partenaires financiers.

[Français]

Nous sommes fiers de compter le gouvernement du Québec parmi nos principaux actionnaires et d'avoir généré l'un des rendements les plus importants pour les contribuables québécois.

Depuis 2018, nous avons investi près de deux milliards de dollars dans le projet lié à la fosse du Labrador et versé près d'un milliard de dollars en taxes et en redevances aux gouvernements respectifs du Québec et du Canada.

Nos communautés d'accueil, Fermont et Labrador Ouest, jouent depuis longtemps un rôle central dans le secteur minier canadien. Les citoyens qui y habitent cumulent des décennies d'expertise dans l'industrie du fer. Ces communautés contribuent de manière importante au développement économique local et national.

Nous entretenons de solides partenariats avec les communautés autochtones, qui sont fondés sur le respect mutuel et la confiance.

[Traduction]

Aujourd'hui, nous sommes devant une occasion sans précédent de réaliser tout le potentiel de la Fosse du Labrador. Pour la saisir, il faut créer un corridor des minéraux critiques, ce qui suppose des investissements stratégiques dans les infrastructures de la région. On a besoin de trois grands projets d'infrastructure dans la Fosse. Il faut construire une nouvelle ligne de transmission entre Churchill Falls et l'ouest du Labrador. On en a absolument besoin pour concrétiser le projet Kami et favoriser le développement de la région. Des investissements dans la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire sont nécessaires pour poursuivre la croissance du port de Sept-Îles, qui est le deuxième plus grand port du Canada en grande partie grâce au minerai de fer à haute teneur. La boucle ferroviaire a pu être terminée dans la Fosse du Labrador, ce qui permettra une circulation continue des trains et augmentera considérablement la capacité et l'efficacité.

Ces investissements permettront de créer plus de 600 emplois de qualité dans le cadre du projet Kami, qui représente un investissement de 4 milliards de dollars. Nous avons récemment conclu un partenariat avec Nippon Steel et avec Sojitz pour le développement du projet Kami.

• (1115)

[Français]

Ce partenariat avec des leaders mondiaux japonais de l'industrie de l'acier témoigne de la qualité exceptionnelle des ressources de la fosse du Labrador et de la capacité éprouvée de la région à développer, de façon durable et à grande échelle, des projets miniers liés à du minerai de fer de haute pureté.

[Traduction]

À mesure que nous approchons d'une décision finale en matière d'investissement, nous envisageons toujours ce projet comme un projet d'édification de la nation. Kami contribue à la décarbonisation du secteur mondial de la sidérurgie. Il est soutenu par des partenaires stratégiques et dirigé par Minerai de fer Québec, qui a fait ses preuves en réalisant des projets de plusieurs milliards de dollars en respectant délais et budget. Il a le potentiel d'avoir des retombées pour nos partenaires, pour les collectivités et pour les gouver-

nements pendant des décennies et il et pourrait être rapidement mis en œuvre une fois que sera prise la décision finale d'investir.

En cette période d'incertitude économique, il est essentiel d'investir dans les infrastructures qui soutiennent les projets d'exploitation du minerai de fer à haute teneur dans la Fosse du Labrador, afin de diversifier les marchés, d'accroître les exportations et de créer de la richesse au pays.

[Français]

Encore une fois, je vous remercie de m'avoir invité à participer à vos travaux.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Cataford. Vous avez terminé juste à temps, et le Comité vous en est reconnaissant.

Le témoin suivant est John Mullally.

**John Mullally (directeur des relations externes et de la performance sociale, Newmont Canada, Newmont Corporation):** Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous les députés.

Je m'appelle John Mullally. Je suis directeur des relations externes et de la performance sociale chez Newmont au Canada. C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous aujourd'hui.

Le Canada, comme le reste du monde, se trouve à un tournant décisif. Les incertitudes économiques et les tensions géopolitiques à l'échelle mondiale transforment la façon dont les pays envisagent la sécurité des ressources et les chaînes d'approvisionnement. Les prix de l'or, stimulés par les achats des banques centrales, atteignent des sommets records, et le cuivre fait face à une tension croissante du fait que la demande d'électrification et de stockage va plus vite que les nouvelles découvertes. Ces dynamiques ouvrent des possibilités extraordinaires pour le Canada et notamment, en l'occurrence, pour le nord-ouest de la Colombie-Britannique. Newmont estime que cette région est un gisement minier de calibre mondial. Nous avons l'intention de façonner son avenir, en partenariat avec les nations autochtones, avec le gouvernement et avec le secteur privé.

Pour ceux qui ne savent pas très bien qui nous sommes, nous sommes en exploitation depuis plus de 100 ans avec une perspective à long terme dans un secteur d'activité sujet aux cycles à court terme. Notre stratégie est simple: être la meilleure société aurifère au monde tout en diversifiant nos activités du côté du cuivre, qui est le principal produit de base du prochain supercycle. Cette stratégie prend déjà forme ici, au Canada. En 2023, nous avons acquis Newcrest, ce qui a permis d'ajouter les mines de Brucejack et de Red Chris à notre portefeuille canadien. Nous détenons également 50 % de Galore Creek, le plus grand gisement de cuivre non exploité au Canada, en partenariat avec Teck Resources. Ensemble, ces actifs nous positionnent dans une région où se trouve la majeure partie des ressources en cuivre du Canada, beaucoup d'or et d'argent, et d'importants minéraux indispensables à la fabrication des batteries, de l'acier et des semi-conducteurs.

Cette région est unique non seulement en raison de sa géologie, mais aussi de ses habitants. Les nations Tahltan et Nisga'a assurent l'intendance du territoire et ils ont à la fois le sens des affaires et une vision. Notre partenariat avec la nation Tahltan à Red Chris est le résultat d'un processus décisionnel commun et la preuve de ce que ce type de gouvernance permet d'accomplir. Red Chris est l'une des plus grandes mines de cuivre du Canada, avec environ 600 millions de dollars en budgets de dépenses annuelles pour les fournisseurs. Plus de 100 millions de dollars de ce total sont versés à la Tahltan Nation Development Corporation.

Ensemble, nous faisons valoir une méthode d'exploitation par blocs foudroyés techniquement complexe qui pourrait prolonger la durée de vie de la mine d'au moins 13 ans et accroître la production de cuivre du Canada de plus de 15 %. Ce projet progresse dans le cadre d'un processus décisionnel fondé sur le consentement entre la nation Tahltan et la province de la Colombie-Britannique. La décision devrait être prise au début de 2026. Elle représente le modèle de participation et le partenariat qui, selon nous, devrait guider l'avenir du secteur minier du Canada.

L'engagement de Newmont à l'égard du Canada reste inébranlable, mais, pour réaliser le véritable potentiel de la région, il faut prendre des mesures ciblées dans quatre domaines fondamentaux.

Il y a d'abord les infrastructures et les investissements. On en trouve de bons exemples dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique, comme l'aéroport de Dease Lake, le port de Stewart, récemment acquis par les Nisga'a et les Tahltan et financé par Newmont, et la modernisation de la route 37, dans laquelle Ressources naturelles Canada a investi 70 millions de dollars par l'entremise du Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques. Mais il reste encore beaucoup à faire. Les investissements fédéraux dans la modernisation des routes et du réseau de transport d'électricité sont essentiels pour répondre à la demande à venir. La ligne de transmission proposée sur la côte nord permettrait d'exploiter des ressources en minéraux critiques, et les dirigeants autochtones y joueraient un rôle central.

Il y a ensuite la gouvernance et la collaboration avec nos partenaires autochtones. Le processus décisionnel commun fonctionne. L'expérience de Red Chris montre que ces cadres de référence, quand les nations autochtones disposent des ressources nécessaires pour participer effectivement à la délivrance des autorisations et à la gouvernance... L'appui du gouvernement fédéral à ce type d'ententes garantira que les dirigeants autochtones sont au cœur de la prospérité à long terme de la région. Plus précisément, nous recommandons que le gouvernement fédéral s'associe à la province de la Colombie-Britannique et à la nation Tahltan dans le cadre de l'« accord de fondation ».

Il y a également les compétences et la formation. Il est essentiel d'avoir une solide réserve de travailleurs qualifiés. Nous devons collaborer avec les nations autochtones, les gouvernements et les établissements d'enseignement pour élargir la formation dans les métiers et le secteur de l'exploitation minière. Les centres d'excellence de réseaux en étoile dans le Nord-Ouest aideraient à faire en sorte que les membres des collectivités locales, surtout les jeunes Autochtones, soient en mesure d'occuper les emplois hautement spécialisés qu'exige ce secteur d'activité.

Enfin, il y a la politique fiscale fédérale. Le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication de technologies propres doit tenir compte du rôle essentiel du cuivre. L'abaissement du seuil de teneur en minéraux critiques de 90 à 50 % et l'extension des capacités

existantes permettraient de rendre le programme directement applicable aux projets d'exploitation du cuivre et de l'or dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique et de débloquer ce faisant des investissements importants, ce qui nous mettrait sur le même pied que les pays concurrents.

Dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique, le Canada a la possibilité d'exploiter de façon responsable le potentiel d'exploitation des minéraux critiques, et de nombreuses entreprises produisant déjà des minéraux pourraient attirer des investissements supplémentaires de plusieurs milliards de dollars, faire progresser la réconciliation et protéger les collectivités et la culture.

● (1120)

C'est plus qu'une occasion économique; c'est la preuve que le développement responsable, la participation autochtone et l'intendance environnementale peuvent coexister et prospérer. Newmont est déterminé à être un catalyseur de cette transformation.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion de témoigner aujourd'hui.

**Le président:** Merci, monsieur Mullally.

C'est à votre tour, monsieur Ulansky.

**Chad Ulansky (président et directeur général, Cantex Mine Development Corp.):** Je remercie le Comité de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui.

Je suis président et directeur général de Cantex Mine Development Corp. Nous sommes une petite société d'exploration engagée dans un projet dans le centre du Yukon, où nous avons découvert un gisement riche en métaux critiques comme le zinc et le germanium.

Le point de vue que je vous présente aujourd'hui est celui d'une petite société d'exploration. La capitalisation boursière des petites sociétés est relativement négligeable par rapport à celle des grandes. On trouve presque tous les types de mines au Canada. À ce titre, nous sommes le fondement du secteur minier.

Comme vous le savez sûrement, l'exploitation minière est l'un des piliers de notre économie. Elle se classe actuellement au troisième rang, et sa contribution est d'environ 160 milliards de dollars par an. Compte tenu d'un certain nombre d'événements mondiaux concomitants — la transition verte de la société, les tensions géopolitiques avec la Chine, les conflits armés partout dans le monde et les relations économiques tendues avec notre voisin du sud —, l'exploitation minière au Canada est revenue au centre des préoccupations. Beaucoup cherchent à multiplier les activités minières pour créer plus d'emplois, de recettes fiscales et de possibilités économiques directes et indirectes. De plus en plus de gens, ici comme à l'étranger, se rendent compte que le Canada possède énormément de métaux critiques susceptibles d'être une source fiable et conviviale répondant aux normes environnementales, sociales et gouvernementales les plus élevées. C'est la situation dans laquelle nous nous trouvons, avec un vaste soutien national au développement de projets d'exploitation de métaux critiques et avec des alliés internationaux très intéressés par nos ressources. Je crains pourtant qu'il y ait un risque très réel de manquer cette occasion.

Beaucoup de facteurs compromettent cette opportunité, mais je crois que plusieurs d'entre eux pourraient être atténués par des mesures gouvernementales. Celles-ci se répartissent en quatre grandes catégories.

Il y a d'abord le financement et l'investissement. Les petites entreprises ont de petites capitalisations boursières, généralement de l'ordre de dizaines de millions de dollars, et elles n'ont pas d'actifs productifs. Nous dépendons donc des marchés financiers pour financer nos activités. Ces marchés de capitaux ne sont pas fiables, et il manque souvent de capitaux pour l'exploration et le développement de nos projets. De fait, en 2024, les investissements en capital dans le secteur minier ont été inférieurs à ce qu'ils étaient 12 ans auparavant, en 2012. Et ce malgré une inflation de 33 % au cours de cette période.

Le gouvernement devrait continuer d'encourager l'investissement en maintenant le crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques. C'est un programme fantastique. Mais le gouvernement pourrait faire plus. J'aimerais que certains de nos fonds de pension investissent davantage au Canada.

Il y a ensuite la réglementation et les permis. Je tiens à préciser d'emblée que je suis en faveur d'une exploitation minière responsable. Je vis au Canada; ma famille vit ici. Je tiens absolument à m'assurer que les règlements environnementaux les plus stricts sont respectés. Cependant, les délais de plus en plus longs pour obtenir les permis nécessaires pour tout, de l'exploration à faible activité à l'exploitation minière, sont un véritable handicap pour notre secteur d'activité. Les prix des produits de base sont cycliques. L'investissement est axé sur le court terme, et le contexte géopolitique évolue rapidement. On ne peut pas passer 10 ans ou plus à attendre des permis pour mettre des projets en production. La crédibilité du secteur minier canadien est compromise par le rythme de tortue de notre système d'attribution de permis.

Par ailleurs, je m'inquiète des relations parfois tendues avec les Premières Nations. Il existe d'excellents exemples du rôle central que jouent des Premières Nations dans le secteur minier — c'est le cas des Premières Nations Tahltan et Osoyoos en Colombie-Britannique et des Cris dans le nord du Québec —, mais beaucoup d'autres n'en profitent et ne participent pas encore. Compte tenu du droit des Premières Nations au consentement préalable, libre et éclairé, le gouvernement et le secteur minier doivent s'assurer que les relations sont ouvertes et fondées sur la confiance et que nous sommes en mesure de les intéresser réellement à la mise en valeur des ressources sur leurs territoires traditionnels.

Et il y a les infrastructures. La majeure partie du territoire canadien est sous-exploité; il est inhabité. Nos ressources ont beaucoup plus de chances de se trouver dans un endroit sans infrastructures que près de la civilisation. À cet égard, nous avons besoin de l'aide du gouvernement pour relier ces gisements à des infrastructures, qu'il s'agisse de lignes de transmission électriques ou de routes. Sans infrastructures, on ne peut pas exploiter ces gisements.

Pour résumer, je veux réitérer ma conviction qu'il est possible d'exploiter les métaux critiques au Canada. Nous avons des réserves abondantes et croissantes grâce au travail acharné d'une main-d'œuvre qualifiée d'un océan à l'autre. Notre pays compte sur nous pour devenir un pilier plus solide de notre économie en ces temps difficiles.

• (1125)

Partout dans le monde, nos alliés, eux aussi, comptent sur nous pour leur fournir les métaux critiques stratégiques qu'ils se procureraient jusqu'ici auprès de pays comme la Russie et la Chine, qui désormais les retiennent à des fins concurrentielles et militaires. Mais, comme je l'ai dit, il y a un certain nombre de difficultés à résoudre.

Je suis convaincu que le gouvernement du Canada peut continuer d'accroître son leadership dans la résolution de ces difficultés et tirer le meilleur parti de cette opportunité générationnelle au profit du secteur minier canadien et de tous les Canadiens.

**Le président:** Merci, monsieur Ulansky.

C'est au tour de M. Singh sur Zoom.

Vous avez cinq minutes, monsieur Singh.

**Sandeep Singh (président et directeur général, Western Copper and Gold):** Merci, monsieur le président. J'espère que vous pouvez m'entendre. Si ce n'est pas le cas, veuillez me le faire savoir. Excusez-moi pour ce qui semble être une lumière disco au-dessus de ma tête, mais je vous assure que ce n'est pas cela.

Merci encore, monsieur le président, et merci aux membres du Comité de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

Je m'appelle Sandeep Singh et je suis président et directeur général de Western Copper and Gold. J'ai passé toute ma carrière dans le secteur minier. Pour commencer, je dois dire que ce que je vois en ce moment est vraiment encourageant. Les conversations que nous avons au sujet de l'exploitation minière ont changé de ton. La société est en train de reconnaître le rôle vital que joue ce secteur pour l'avenir du Canada. J'ajoute que le gouvernement a pris des mesures importantes, notamment avec la création du Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques et le Bureau des grands projets, qui vient de démarrer ses activités. Je suis heureux de voir que le gouvernement continue, à tous les niveaux, et j'inclus le Comité, de confirmer cet engagement.

[Français]

J'ai hâte de vous faire part de notre expérience ayant trait au projet Casino, au Yukon. Il s'agit du plus grand projet lié aux minéraux critiques du Canada par rapport au revenu annuel.

Le projet Casino est un exemple de la manière dont le développement du secteur des minéraux critiques peut servir plusieurs priorités nationales, c'est-à-dire fournir des avantages économiques considérables, renforcer les chaînes d'approvisionnement nationales, justifier les investissements en infrastructures et renforcer notre souveraineté dans l'Arctique.

[Traduction]

Nous sommes engagés dans une course mondiale pour les minéraux critiques. J'ai le regret de dire que les pays occidentaux sont en retard. Certains pays investissent des sommes énormes pour garantir leur approvisionnement. Le Canada, quant à lui, possède quelque chose qui ne s'achète pas à moins que nous le permettions: des ressources minérales. Nous avons les ressources dont le monde a besoin et nous avons les compétences nécessaires pour les extraire de façon durable. La question n'est pas de savoir si nous pouvons soutenir la concurrence, mais plutôt si nous pouvons agir et si nous pouvons le faire assez rapidement pour tirer parti de nos avantages naturels et être à la hauteur de la situation.

Notre projet, le projet Casino au Yukon, démontre ce qui est possible quand la géologie, les partenariats et les politiques s'harmonisent. L'impact économique de notre projet est profond. Au cours de sa première phase, qui durera 27 ans, la mine Casino injectera près de 61 milliards de dollars dans le PIB du Canada, dont 51 milliards de dollars directement au Yukon, et elle générera 19 milliards de dollars en recettes fiscales et en redevances d'après une évaluation prudente des prix à long terme des produits de base. C'est pourquoi le projet a attiré de multiples participations de Rio Tinto et de Mitsubishi Materials, des groupes d'exploitation du cuivre de calibre mondial établis dans les pays du G7.

La contribution des minéraux est tout aussi importante. Casino possède un peu plus de cinq milliards de livres de réserve de cuivre, soit la troisième en importance en Amérique du Nord. À 241 millions de livres par an, Casino pourrait à elle seule accroître la production nationale de cuivre du Canada de plus de 15 %. Quant au molybdène, le gisement en abrite la plus grande réserve en Amérique du Nord, et la mine pourrait multiplier par cinq la production canadienne. L'importante teneur en or, soit une réserve de plus de 10 millions d'onces, rend le projet incroyablement résilient face aux futurs ralentissements cycliques de l'exploitation des minéraux critiques. Ce sera une mine générationnelle quand elle sera autorisée et pourra être construite.

Le Yukon et le nord du Canada ont un potentiel géologique exceptionnel — le Yukon possède des gisements de 27 des 34 métaux inscrits sur la liste des minéraux critiques en 2025 — et pourtant, la région demeure largement sous-explorée par rapport aux régions du sud du pays. La principale raison est le manque d'infrastructures. La solution réside dans des infrastructures à double usage qui desserviraient à la fois les entreprises et les collectivités. Dans notre cas, Casino a besoin de 130 mégawatts d'électricité pour devenir cette mine générationnelle. Le réseau isolé du Yukon dépend de la location de génératrices au diesel pour répondre à la demande actuelle et ne pourrait évidemment pas assumer cette charge supplémentaire. Notre plan prévoit de produire de l'électricité sur place au moyen du gaz naturel liquéfié. C'est notre scénario de référence dans le contexte actuel, mais je dois dire que le projet de raccordement entre la Colombie-Britannique et le Yukon — déjà financé à hauteur de 40 millions de dollars par le FIMC fédéral — permettrait à Casino de fonctionner avec une énergie hydroélectrique propre tout en transformant l'accès à l'énergie dans la région.

Je suis heureux de vous dire que ce raccordement entre la Colombie-Britannique et le Yukon a l'appui de leurs gouvernements respectifs, ainsi que des Premières Nations des deux côtés, et que la proposition semble figurer sur la courte liste des projets envisagés par le Bureau des grands projets, du moins à ce qu'en disent les bulletins de nouvelles. Nous estimons que notre projet et le raccordement au réseau sont symbiotiques, car, sans des projets comme le nôtre comme clients, il serait difficile de justifier l'investissement dans les infrastructures qui aident tous les Yukonnais et renforcent la sécurité dans l'Arctique.

• (1130)

[Français]

Le développement du secteur des minéraux critiques ne peut réussir qu'en partenariat avec les communautés autochtones.

Dans le cadre du projet Casino, nous avons donné la priorité à nos relations avec les Premières Nations du Yukon. Nous avons signé des accords de coopération, nous avons réalisé des études sur l'environnement et sur les connaissances traditionnelles en collabo-

ration, et nous avons fourni du financement s'élevant à des millions de dollars pour soutenir la participation des Premières Nations au processus d'évaluation.

[Traduction]

Les grands projets prévus dans le Nord font l'objet de processus d'évaluation tripartite complexes auxquels participent des décideurs fédéraux, territoriaux et autochtones. Le succès suppose une coordination fédérale proactive pour prévenir les retards causés par le cloisonnement ministériel, des consultations rapides de la Couronne avec les Premières Nations, ainsi qu'un mandat clair pour les organismes d'évaluation et des ressources suffisantes pour ces organismes et pour la participation des Autochtones.

Des projets comme Casino, majeur à tous égards, et pas seulement au regard des normes applicables dans le Nord, bénéficieraient de solides mécanismes de coordination fédéraux qui garantissent que tous les ministères y accordent une attention suffisante et rendent des comptes.

[Français]

Monsieur le président, membres du Comité, je me permets d'ajouter que le développement du secteur des minéraux critiques au Canada est réellement une occasion à saisir.

Le projet Casino représente le type de projet dont le Canada a besoin. Il apporte des infrastructures dans le Nord, renforce les chaînes d'approvisionnement et stimule une prospérité nordique durable.

Merci.

[Traduction]

**Le président:** Je remercie tous les témoins de leurs excellents exposés.

Nous avons beaucoup de temps avec vous ce matin. Nous aurons environ une heure et demie.

Passons aux questions des membres du Comité.

La première série accordera six minutes à chacun, et nous allons commencer par M. Tochor.

**Corey Tochor:** Merci, monsieur le président, et merci aux témoins.

J'ai une série de questions pour M. Ulansky.

Quels sont précisément les règlements qui bloquent votre projet en raison de formalités administratives alors qu'il pourrait être mis en chantier?

**Chad Ulansky:** Au stade d'exploration actuel, nous accusons un certain nombre de retards. Ils sont en grande partie liés aux permis concernant l'exploitation commune, la construction d'infrastructures éloignées, par exemple de pistes d'atterrissage, etc. Le processus de l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon prend souvent des années. Il peut nous falloir quelques années pour obtenir un permis de forage ou pour construire une piste d'atterrissage, etc. Cela prend beaucoup plus de temps que dans d'autres pays.

• (1135)

**Corey Tochor:** Compte tenu de votre expérience de plusieurs décennies, la situation s'est-elle aggravée au cours des dix dernières années?

**Chad Ulansky:** Oui, absolument.

J'ai participé à la découverte d'Ekati, la mine de diamants des Territoires du Nord-Ouest, il y a bien longtemps. Je vais vous donner un bref aperçu de la situation à Ekati. Le premier forage dans la kimberlite remonte à la fin de 1991. Les premiers permis ont été obtenus en 1994, et les derniers ont été accordés en 1996. Nous avons commencé la production en 1998. C'était une mine de premier ordre.

Je n'ai pas de permis de forage assez vite pour permettre la construction de toute cette mine dans les Territoires du Nord-Ouest. Il est vrai que c'est une autre époque, mais cela montre combien il faut de temps pour obtenir un permis aujourd'hui au Canada.

**Corey Tochor:** Nous connaissons tous la réglementation mise en place par les libéraux et le lourd fardeau administratif imposé à votre secteur, surtout dans le Nord, où les emplois dans le secteur privé sont si importants. Un autre témoin a laissé entendre que cela vise un double objectif, mais nous devons aussi garder à l'esprit les motifs d'ordre militaire ou de défense. Il est bon d'avoir ces infrastructures dans le Nord. Sans ces infrastructures et les emplois qui y sont liés, le Canada serait un pays moins sûr et moins productif.

Compte tenu des vastes gisements de minéraux critiques du Canada, croyez-vous que les lois libérales, comme le projet de loi C-69, retardent les projets, causent des pertes d'emplois et font obstacle aux investissements au Canada?

**Chad Ulansky:** Je pense que l'intention était de simplifier le processus de délivrance des permis et d'accélérer la mise en œuvre, mais je...

**Corey Tochor:** L'exemple que vous venez de donner prouve le contraire, n'est-ce pas?

**Chad Ulansky:** Il y avait un mais. Le fait que le gouvernement fédéral commence à s'immiscer dans les processus d'approbation provinciaux et territoriaux et à alourdir les exigences en matière d'approbation des permis a démontré que, malheureusement, les délais se prolongent au lieu de diminuer.

Je souhaite que l'ensemble des projets qui avaient une viabilité commerciale à l'échelle du pays fassent l'objet d'une procédure accélérée au lieu que ce soit seulement un petit nombre d'entre eux.

**Corey Tochor:** C'est ce qu'a dit la Cour suprême. C'est inconstitutionnel et cela empiète sur les champs de compétence provinciale.

Au bout du compte, la révocation de la loi anti-développement, le projet de loi C-69, contribuerait-elle à accroître le nombre de projets et à accélérer leur mise en œuvre?

**Chad Ulansky:** Oui, tout à fait. Je souhaite également que d'autres changements soient apportés pour réduire la complexité du système de délivrance des permis. Je ne cherche pas du tout à ce qu'on réduise la surveillance des répercussions environnementales, mais je pense qu'il est possible de simplifier le processus, par exemple en éliminant le double emploi entre le gouvernement fédéral et les provinces, mais aussi au sein des différents ministères provinciaux et territoriaux. Lorsque nous demandons un permis, les ministères nous posent sans cesse les mêmes questions. Ce serait une bonne chose de passer par un guichet unique pour obtenir des permis afin d'accélérer les choses.

**Corey Tochor:** C'est ce que les tribunaux ont exigé, mais nous attendons toujours que le gouvernement libéral règle les problèmes liés à ce projet de loi.

Votre entreprise exerce ses activités au Canada et aux États-Unis; il est intéressant de noter qu'il faut 38 % plus de temps pour construire une mine au Canada et qu'il est possible d'obtenir des approbations en seulement 28 jours aux États-Unis, si la mine se trouve sur une terre fédérale. Selon vous, existe-t-il d'autres différences entre les processus d'approbation américain et canadien?

**Chad Ulansky:** Comme vous venez de le dire, sur les terres fédérales, le délai est de 28 jours, une période que l'actuel gouvernement estime être le délai d'attente pour les permis. Ce serait merveilleux si nous avions les mêmes délais au Canada, mais ce n'est pas le cas. En gros, aux États-Unis, le processus de délivrance de permis est beaucoup plus rapide qu'au Canada.

Pour les multinationales du monde entier qui souhaitent investir, lorsque deux projets ont des caractéristiques assez semblables, le temps qu'il faut pour démarrer la production fait une différence importante. Ces entreprises investiront dans d'autres pays avant de venir au Canada. C'est malheureusement ce qui se passe en ce moment. Nous perdons des investissements étrangers à cause des longs délais avant la mise en production de nos ressources.

**Corey Tochor:** Avez-vous également constaté que les investisseurs canadiens n'investissaient pas au Canada? Nous avons des caisses de retraite et des industries du secteur privé qui n'investissent pas ici.

Ce resserrement des règles dissuade-t-il les Canadiens à investir au Canada?

**Chad Ulansky:** Une chose qui me frappe, c'est que nos caisses de retraite canadiennes, comme les Maple Eight, c'est-à-dire les huit plus importants fonds de retraite du Canada, investissent collectivement autour de 2,4 billions de dollars. Avant 1990, il y avait une loi qui les obligeait à investir environ 90 % de leurs avoirs au Canada. Ce montant a été réduit jusqu'en 2005, quand toutes les exigences ont été levées. Le pourcentage des investissements a donc chuté de 90 à environ 25 %, ce qui veut dire que ces fonds de retraite investissent environ 1,8 billion de dollars ailleurs dans le monde. Ils investissent davantage en Chine qu'au Canada.

Je ne dis pas que nous devrions rétablir le seuil des 90 %. Je ne dis pas non plus que ces caisses devraient investir dans de petites sociétés d'exploration, mais ne serait-il pas fantastique, pour les grandes et moyennes entreprises canadiennes, que cet argent soit à nouveau investi dans le secteur minier et dans l'économie canadienne en général? Ces investissements auraient des retombées sur de nombreux emplois au Canada et renforceraient notre industrie minière en particulier, qui n'a cessé de s'affaiblir depuis.

● (1140)

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Ulansky.

Merci à vous également, monsieur Tochor.

C'est maintenant au tour de M. Danko.

**John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.):** Je vous remercie, monsieur le président.

En tant que député originaire d'Hamilton, je m'intéresse principalement à M. Cataford et au minéral de fer. Mes questions s'adresseront d'abord à lui. Je pose des questions non partisans parce que je veux entendre vos opinions d'experts.

Vous avez parlé du potentiel économique de la fosse du Labrador et de l'importance d'exploiter cette ressource à son plein potentiel. Vous avez donné l'exemple de l'Australie qui a investi 20 milliards de dollars dans son industrie d'extraction du minerai de fer.

Tout d'abord, dans l'ensemble, quel est le potentiel de cette ressource si elle est pleinement exploitée?

**David Cataford:** Aujourd'hui, le Canada possède environ 80 milliards de tonnes de ressources connues. Nous produisons environ 50 millions de tonnes par année. Nous avons l'occasion de nous doter d'infrastructures très novatrices, ce qui nous permettrait de doubler la production actuelle dans un court laps de temps. Nous pourrions passer de 50 à environ 100 millions de tonnes de minerai. Cela nous permettrait de doubler les revenus que nous générons actuellement dans la région avec des investissements très limités par rapport aux investissements généralement faits dans les infrastructures.

**John-Paul Danko:** Je vous remercie.

J'aimerais savoir où se trouve votre clientèle. Je constate que l'entreprise japonaise Nippon Steel compte parmi vos investisseurs potentiels et fait partie de votre base de clients. Je crois que l'Australie vend surtout à la Chine, et le Japon est une région semblable.

Si jamais l'exploitation de cette ressource allait de l'avant, vers quel pays le minerai serait-il expédié et qui seraient les principaux clients?

**David Cataford:** Si on regarde la situation actuelle en matière d'exportations canadiennes vers le reste du monde, l'Asie est le pire marché potentiel pour nous sur le plan géographique, parce que c'est le plus éloigné. C'est celui qui coûte le plus cher. Quand nous avons démarré notre projet, nous avons acheminé près de la moitié de nos tonnes de minerai vers le marché asiatique et l'autre moitié, plus près de chez nous, ici au Canada ainsi que vers l'Europe et le Moyen-Orient.

Nous investissons actuellement 500 millions de dollars provenant de notre propre budget pour construire une nouvelle installation minière afin de valoriser notre ressource. Cet investissement permettra à nos clients de réduire leur empreinte carbone liée à la production d'acier, mais cela nous permettra également d'acheminer la majeure partie de notre minerai actuellement destiné à l'Asie vers des marchés plus près de chez nous, c'est-à-dire au Canada, et potentiellement en Ontario, dans votre région, et aussi vers l'Europe et le Moyen-Orient.

**John-Paul Danko:** Vous avez dit à quelques reprises que la réduction des émissions de carbone et la décarbonisation de l'industrie sidérurgique étaient une priorité pour l'industrie ainsi qu'une importante valeur économique ajoutée que nous apportons au Canada. Pouvez-vous nous en dire davantage sur le lien entre la qualité du minerai produit au Canada et la décarbonisation de l'industrie sidérurgique?

**David Cataford:** À un niveau élevé, pour la transformation du minerai de fer en acier, par exemple, il est essentiel de le faire fondre. Si vous faites fondre une plus grande quantité de contaminants, vous émettez plus de dioxyde de carbone. Le fait d'avoir une matière extra pure, comme c'est le cas ici au Canada, permet à nos clients de réduire considérablement leurs émissions de CO<sub>2</sub>.

Par exemple, si vous utilisez des hauts fourneaux, qui est la principale technologie utilisée pour produire de l'acier, notre minerai vous permet de réduire vos émissions de dioxyde de carbone de 10

à 20 %. Si vous optez pour un four électrique à arc, vous pouvez les réduire de 50 % si vous utilisez notre minerai.

La situation devient critique si vous optez pour des fours à arc électrique, parce qu'une fois que vous avez livré ce type de technologie, vous ne pouvez plus acheter du minerai de fer de qualité inférieure. Vous devez acheter du fer de haute pureté. C'est justement là que nous avons une occasion unique ici au Canada, parce que nous produisons exclusivement du fer à haute teneur.

• (1145)

**John-Paul Danko:** J'aimerais aborder la question des infrastructures.

Je pense que tous les témoins ont dit que les infrastructures étaient un obstacle au développement. Au sujet de la fosse du Labrador, en particulier, vous avez mentionné l'infrastructure de transport d'énergie, le port de Sept-Îles et les liaisons ferroviaires.

Je pose une question ouverte à qui souhaite y répondre.

J'essaie de mieux comprendre le lien entre l'investissement fédéral dans les infrastructures, l'investissement provincial et la responsabilité du secteur privé. Qu'est-ce qui pourrait inciter des contribuables à investir dans les infrastructures dans le but d'assurer la viabilité économique de certains de ces projets?

**David Cataford:** Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je vais commencer à répondre et je laisserai ensuite la parole à mes collègues.

Je vais vous donner l'exemple de la société Champion Iron et revenir au moment où nous avons lancé le projet. Le gouvernement fédéral a investi quelque 55 millions de dollars dans l'infrastructure portuaire afin de permettre au port de Sept-Îles de devenir le deuxième port en importance au Canada. Le gouvernement du Québec a aussi investi dans l'infrastructure portuaire et nous a alloué des blocs d'électricité pour soutenir notre projet. Au total, environ 400 millions de dollars ont été investis dans les infrastructures. En l'espace de quelques années, non seulement le gouvernement du Québec a-t-il obtenu un rendement important de ses capitaux propres dans le secteur minier, mais il a généré près de 1 milliard de dollars en impôts et en revenus.

Vous pouvez voir que les investissements consentis dans les infrastructures nous ont permis d'investir plus de 2 milliards de dollars dans la fosse du Labrador, tout en permettant au gouvernement de percevoir beaucoup de taxes et de redevances.

Nous avons aujourd'hui un projet minier qui, sur papier, a une durée de vie de 15 ans, mais nous avons des dizaines d'années de plus de ressources dans notre portefeuille. Des revenus continueront d'être générés au cours des prochaines décennies, et cet investissement soutient maintenant les divers organismes gouvernementaux.

**John-Paul Danko:** S'il reste du temps, les autres témoins qui souhaitent...

**Le président:** Nous n'avons malheureusement plus de temps, mais vous aurez un autre tour, monsieur Danko. Vous aurez probablement une autre occasion.

Nous passons à M. Simard.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole.

**Mario Simard:** Merci beaucoup.

Je veux revenir sur la question des infrastructures. J'ai discuté avec quelques intervenants du secteur minier, et je pense que le défi majeur est la construction d'infrastructures. Vous devez sortir le minerai que vous exploitez. Je vois difficilement comment il peut y avoir un modèle à promoteur unique, parce que vous êtes peut-être nombreux à avoir des intérêts dans ce secteur. Cependant, vous ne pouvez pas assumer tous les coûts associés à un nouveau tracé d'une ligne de chemin de fer, par exemple.

Vous avez parlé de ce que vous avez fait au port de Sept-Îles. C'est très bien, mais j'aimerais que vous déposiez des documents ou que vous donniez plus d'information sur des modèles de financement liés aux infrastructures, si vous êtes en mesure de le faire.

Comment cela peut-il se faire? Cela pourrait-il être fondé sur une ventilation du financement entre des gouvernements et des communautés autochtones?

Quel type de modèle est-il possible de mettre en place pour financer des projets d'infrastructures comme la boucle ferroviaire dont parlait M. Cataford?

J'aimerais avoir les observations de tous les témoins sur la question du montage financier lié à la construction d'infrastructures.

**John Mullally:** Merci, monsieur Simard.

Je vais vous répondre en anglais, mais je comprends bien les propos qui sont formulés en français.

[Traduction]

Concernant les infrastructures dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, je tiens à mentionner la participation autochtone. Au fil du temps, ces nations ont renforcé leurs capacités et leurs compétences et ont pu participer à des transactions importantes, par le biais d'organisations comme l'AFPN et du programme de garantie de prêts pour les Autochtones. C'est ainsi que, dans le cas du projet de gaz naturel liquéfié, Cedar LNG, la nation Haisla a acquis une participation de 51 % dans le projet. L'installation Ksi Lisims est un autre projet dirigé par les Nisga'a.

Quant à l'infrastructure de transport d'énergie, il en existe différents modèles en Ontario. Par exemple, le projet Wataynikaneyap est détenu à 51 % par des Autochtones. En ce qui concerne la ligne de transport nord-ouest et le potentiel des trois phases, soit la ligne de transport de la côte nord et les deux autres phases, dont l'une pourrait se rendre jusqu'au Yukon, comme mon collègue M. Singh l'a mentionné, je suppose que ces deux projets seraient financés en partenariat avec les nations qui trouvent des moyens d'avoir accès à l'Administration financière des Premières Nations et ont le soutien d'autres investisseurs institutionnels qui s'intéressent beaucoup à ce modèle.

• (1150)

[Français]

Je crois qu'il s'agit là d'un aspect de la solution.

Merci.

**Mario Simard:** Je comprends.

Je vais vous parler comme si j'étais un néophyte, pardonnez-moi. Au fédéral comme au provincial, existe-t-il un mécanisme pour mettre en place un bureau de projet qui aurait pour mission ou mandat de mettre en place ce type d'infrastructures?

Je me demande comment le montage se fait pour des projets comme celui lié à boucle ferroviaire — dont vous avez parlé — ou encore comme le projet du Corridor du Nord.

Je pense que de telles initiatives comportent des défis. Ainsi, comment le montage peut-il se faire en tenant compte des intérêts du CN, d'une part, et des intérêts des entreprises minières, d'autre part?

Ce qui nous manque, n'est-ce pas un point de chute pour quelqu'un qui devient le promoteur — le porteur de ballon, si je peux dire — de ce type de projet?

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Simard, M. Singh a levé la main. C'est vous qui avez la parole, bien entendu, mais...

D'accord. Allez-y, monsieur Singh.

**Sandeep Singh:** Merci, monsieur le président.

Je peux aussi donner un élément de réponse à la question de M. Simard.

La première chose que je voulais mentionner tout à l'heure, c'est qu'il s'agit là du meilleur investissement que nous pouvons faire en ce qui concerne les infrastructures et le Canada, en toute impartialité. Ce n'est pas de la charité. C'est seulement le bon moment de le faire. Le défi consiste à relier les projets miniers aux infrastructures, bien que les infrastructures en place dans le Nord canadien proviennent en grande partie des activités minières antérieures et, dans certains cas, des opérations de dragage. Ces infrastructures profitent aujourd'hui aux Canadiens et aux groupes autochtones, ainsi qu'à la souveraineté dans l'Arctique.

Je pense qu'à bien des égards, nous pouvons laisser à l'industrie le soin de promouvoir les mécanismes financiers pertinents. Ce qu'il faut, comme vous l'avez mentionné, c'est un effort de coordination. Comment pouvons-nous simplifier le processus de délivrance de permis pour nos projets ou gérer le décalage entre les calendriers d'émission des permis, qui ne coïncident peut-être pas tout à fait avec le calendrier de construction des infrastructures? Comment convaincre les investisseurs qu'il vaut la peine d'investir dans les infrastructures et que les projets suppléeront ensuite au financement et généreront un rendement? Comme nous l'avons déjà souligné, notre projet à lui seul représente plus de 60 milliards de dollars du PIB. Si on y ajoute des projets comme la mine Galore Creek et celui de la ligne de transport d'énergie nord-ouest, dont parlent les gouvernements du Yukon et de la Colombie-Britannique, ce sont alors 200 milliards de dollars du PIB qui pourraient être débloqués.

Comme vous l'avez souligné, c'est une question de coordination. Il s'agit de saisir l'occasion et de combler l'écart de façon à ce que ces investissements puissent être faits. Je maintiens que ces investissements sont la meilleure chose que nous puissions faire pour nous-mêmes en tant que Canadiens.

[Français]

**Mario Simard:** Merci beaucoup.

J'aimerais que vous développiez un peu vos propos concernant les investissements faits au Canada par les fonds de retraite avant 1990 par rapport à aujourd'hui. Je n'ai pas beaucoup de temps, mais j'y reviendrai s'il le faut.

Avez-vous vérifié si le Fonds de croissance du Canada — qui a un lien avec les fonds de retraite — a une stratégie concernant les sociétés minières? Je sais qu'il existe quelque chose et qu'on avait l'intention d'investir dans des technologies de capture et de séquestration de carbone, par exemple.

[Traduction]

**Le président:** Veuillez répondre rapidement.

La question s'adresse à vous tous.

**Chad Ulansky:** La réponse courte, c'est que je ne sais pas s'il y a une stratégie pour stimuler l'investissement dans l'industrie minière en ce moment, surtout en ce qui concerne les fonds de retraite.

[Français]

**Mario Simard:** Merci.

[Traduction]

**Le président:** D'accord.

Vous avez la parole, monsieur Martel.

[Français]

Vous avez la parole.

**Richard Martel:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de participer aux travaux du Comité aujourd'hui.

Monsieur Ulansky, les projets miniers au Canada sont très complexes. J'aimerais que nous soyons capables d'être en concurrence avec le reste du monde, parce que, des minéraux critiques, il y en a partout dans le monde.

Qu'est-ce qui pousse les investisseurs à venir au Canada, où il est si difficile de mettre un projet sur pied? Est-ce la ressource?

• (1155)

[Traduction]

**Chad Ulansky:** En tant que personne qui encourage l'investissement dans divers pays, je dois dire que nous nous intéressons beaucoup aux ressources géologiques. Quelle est la probabilité qu'il existe une ressource susceptible d'être exploitée de façon rentable? Le Canada a la grande chance d'avoir une abondance de richesses minérales.

Deuxièmement, nous recherchons la stabilité. C'est quelque chose que le Canada peut évidemment offrir. C'est un endroit merveilleux. Il est très difficile de trouver ailleurs dans le monde un endroit où il est possible d'exploiter une mine de manière responsable sur les plans social, environnemental et gouvernemental.

Il y a bien sûr les inconvénients, et nous en avons tous parlé, comme le manque d'infrastructures et les longs délais de délivrance de permis. Ce sont là les points négatifs. Tous ces éléments entrent en ligne de compte dans la décision d'investir ou non. Il est clair que le Canada est une destination de choix, qui comporte ses propres défis.

[Français]

**Richard Martel:** Nous avons donc des richesses extraordinaires.

À mon avis, le Canada doit absolument se pencher sur la réglementation, parce que les délais sont interminables. Il faut agir et accélérer le processus. On parle sans cesse de la paperasserie, des délais et des coûts exorbitants, mais rien ne se passe.

Au Canada, nous voulons être concurrentiels, conserver nos ressources et possiblement les transformer, puis devenir autonomes.

Êtes-vous d'accord pour dire qu'il faut absolument se pencher sur la réglementation?

[Traduction]

**Chad Ulansky:** Oui.

[Français]

**Richard Martel:** Nous sommes donc d'accord là-dessus.

On dit que le projet de loi C-5 va accélérer les choses.

Y croyez-vous? Avez-vous de l'espoir?

[Traduction]

**Chad Ulansky:** J'ai toujours de l'espoir. Je suis un explorationniste. Comme je travaille dans une profession à haut risque, je suis un éternel optimiste. Oui, j'ai toujours de l'espoir, mais il est toujours possible d'en faire plus.

[Français]

**Richard Martel:** Selon vous, combien d'argent le Canada perd-il régulièrement quand des investisseurs vont ailleurs?

Cela doit représenter pas mal d'argent. Nous pourrions certainement bénéficier de ces investissements. Nous avons besoin d'argent pour financer nos programmes sociaux, entre autres choses. À un moment donné, il faut créer de la richesse.

[Traduction]

**Chad Ulansky:** Nous perdons des milliards de dollars. Comme M. Singh l'a dit, un projet au Yukon pourrait à lui seul injecter des milliards de dollars dans notre économie. Au Yukon, ce projet-là représenterait probablement... Je ne suis pas certain du pourcentage. M. Singh peut probablement me le dire.

La grande majorité des recettes fiscales de ce territoire proviendraient d'une seule mine, il ne serait pas nécessaire d'en exploiter une multitude. Il s'agit là d'une occasion en or de stimuler vigoureusement l'économie canadienne pour le bien de l'ensemble de la population.

[Français]

**Richard Martel:** Je vais peut-être y revenir, moi aussi. Je trouve cela intéressant.

Monsieur Cataford, êtes-vous d'accord pour dire que la proximité des matières premières et d'une source d'énergie puissante est essentielle à la réussite des entreprises de transformation?

Ces entreprises ont besoin d'une source d'énergie.

N'est-ce pas?

**David Cataford:** Oui, c'est tout à fait le cas.

**Richard Martel:** La source d'énergie dont nous entendons régulièrement parler est le gaz naturel liquéfié, ou LNG. Cette source d'énergie est reconnue pour ce qui est de procurer la puissance dont les usines de transformation ont besoin.

Êtes-vous d'accord sur cela?

• (1200)

**David Cataford:** J'imagine que cela dépend de la région dans laquelle les entreprises mènent leurs activités. Dans notre cas, en ce qui concerne le fer de haute pureté, nous sommes directement raccordés aux lignes électriques de haute tension, et la presque totalité de l'énergie que nous consommons est de l'énergie hydroélectrique.

**Richard Martel:** Vous êtes donc capables de mener vos activités avec de l'énergie hydroélectrique.

Vous n'êtes sûrement pas loin de la centrale hydroélectrique.

N'est-ce pas?

**David Cataford:** C'est exact.

**Richard Martel:** D'accord, mais, si les entreprises sont situées loin d'une source d'énergie, est-ce différent?

Je présume qu'il leur faut vraiment essayer de concentrer leurs activités près du site d'extraction et de transformation de la ressource.

Est-ce que je me trompe?

**David Cataford:** Le fait de se trouver près de la ressource est un avantage pour les différents secteurs miniers. Par exemple, la fosse du Labrador est tellement près de la source des électrons que cela permet de mener un projet de petite envergure en recourant aux lignes électriques. Cela permet de consommer beaucoup de l'énergie produite soit à Churchill Falls ou dans les environs.

**Richard Martel:** D'accord.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Martel, nous allons donner la parole à M. Singh qui semble avoir une réponse à votre question.

Allez-y, monsieur Singh.

**Sandeep Singh:** Je veux simplement ajouter que, de façon générale, nos mines ne sont pas situées dans des centres industriels. Mon collègue de la Champion Iron a la chance d'avoir une centrale électrique à proximité, ce qui est un précieux atout au Québec. Nos mines sont situées dans des régions éloignées et nous avons souvent besoin de les relier à un réseau de transport d'électricité, surtout dans le Nord.

Notre projet utilise du gaz naturel liquéfié. Je dirais que le GNL nous donne la capacité de faire ce que nous devons faire, mais il est certain qu'en tant que pays, nous devons investir dans la production et la transmission d'énergie. Si nous voulons ouvrir ces corridors et avoir accès à ces minéraux critiques, cela jouera un rôle énorme dans les 30 prochaines années de notre vie.

Au cours des 30 prochaines années, la production et le transport d'énergie joueront le même rôle que le pétrole ces 30 dernières années. C'est certainement là que nous devons investir.

[Français]

**Le président:** Monsieur Guay, vous avez la parole pour six minutes.

**Claude Guay:** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie beaucoup, messieurs les témoins, d'être parmi nous aujourd'hui. Merci de bien vouloir répondre à nos questions.

Il a été question plus tôt du projet de loi C-5, qui a été adopté. Ce projet de loi représente plein d'avantages pour les grands projets. En effet, il prévoit un processus d'examen simplifié et un délai pré-

déterminé, soit deux ans, pour réunir l'ensemble des conditions nécessaires pour la réalisation d'un projet. On s'entend pour dire que cela s'applique aux projets désignés comme étant de grands projets nationaux.

Cela dit, chacun de vos projets ne fait pas nécessairement partie de cette catégorie.

Par contre, le premier ministre a annoncé la liste des projets et des minéraux critiques qui seront considérés dans l'avenir.

En théorie, cela veut dire que cela s'applique à chacune de vos entreprises. On espère pouvoir appliquer l'esprit et l'approche du projet de loi C-5 visant les minéraux critiques.

Comment voyez-vous cela? Je suis sûr que vous avez lu le projet de loi C-5 et que vous vous êtes demandé de quelle façon cela pourrait s'appliquer à vos projets dans vos entreprises respectives.

Comment devrions-nous nous assurer que cela peut fonctionner pour un ensemble de projets liés aux minéraux critiques?

Comment pourrions-nous nous assurer de faire du bon travail au moment d'appliquer le projet de loi C-5 à chacun de vos projets?

**John Mullally:** Monsieur Guay, merci de la question.

[Traduction]

Dans le cas de la Colombie-Britannique, la province a pu substituer ses processus d'évaluation environnementale à la Loi sur l'évaluation d'impact. C'est un point de départ très important pour éviter le chevauchement des compétences.

Deuxièmement, cette période de deux ans comprend la fin de l'annexe 2 d'ECCE et des autorisations au titre de la Loi sur les pêches, parce que ce sont des exigences très importantes pour l'obtention de permis. Si cela inclut ces autres travaux, ceux-ci pourront se faire parallèlement. Il est extrêmement important que ce travail puisse se faire concurremment, surtout pour respecter le délai de deux ans. Il s'agit d'un délai ambitieux. Je pense que c'est une bonne nouvelle pour les investisseurs et les multinationales qui exercent leurs activités au Canada.

Troisièmement, comme la réponse au projet de loi C-5 consiste à déterminer si les projets sont dans l'intérêt national, dans celui des peuples autochtones, ou s'ils ont préséance sur nos droits et ainsi de suite, vous comprenez que nous devons vraiment mobiliser les nations. Dans le cas de la nation Tahltan, comme je l'ai dit, la prise de décisions communes et les efforts déployés par la province pour renforcer la gouvernance du gouvernement central des Tahltans ont permis d'éclairer leur perspective et d'encourager leur acceptation de l'exploitation des ressources naturelles. Ils comprennent que l'exploitation des ressources naturelles se fait en parallèle avec la réconciliation. Je ne pense pas que ce soit le cas ailleurs. Je pense qu'il y a beaucoup de travail à faire pour qu'une nation soit prête à promouvoir l'essor de l'exploitation des ressources.

[Français]

Merci.

• (1205)

**Claude Guay:** J'aimerais avoir les observations de chacun d'entre vous.

**David Cataford:** Un autre aspect intéressant est celui de la planification de la part de certaines autorités. Certes, cela peut être plus complexe pour les projets isolés. Toutefois, dans le cas de grands projets et de certaines régions où il y a plusieurs projets miniers, comme la fosse du Labrador, si du travail était fait à l'avance pour cerner les conditions nécessaires à l'obtention d'un permis, les choses pourraient aller encore plus vite.

On a vu ce genre de façon de faire ailleurs dans le monde, et ça fonctionne relativement bien. Il ne s'agit pas de baisser les standards, mais plutôt de travailler en collaboration dans le cadre du projet de loi C-5.

Tout ce qui pourrait éviter le dédoublement des demandes d'approbation serait bienvenu. Ce problème a été l'un des éléments les plus complexes dans les dernières années. Le projet de loi C-5 nous donne de l'espoir pour ce qui est de réduire le temps nécessaire à l'obtention des permis.

[Traduction]

**Le président:** Allez-y, monsieur Singh.

**Sandeep Singh:** Monsieur le président, je dirais que c'est un début, mais un début important. Quelqu'un a dit que le Bureau des grands projets et le projet de loi C-5 qui simplifie le processus d'approbation de ces grands projets ne s'appliquent peut-être qu'à certains grands projets, mais ce sont aussi les plus complexes. Des projets comme le nôtre laissent une empreinte très importante. Nous devons les mettre en œuvre avec diligence. Notre projet est le plus important jamais mis en œuvre au Yukon. Il est donc logique de faire preuve d'une grande rigueur, de tenir compte de sa complexité et de procéder un peu différemment.

Pour répondre à votre question, nous sommes confiants qu'avec le temps, ce projet profitera à tout le monde. Nous n'essayons pas et ne demandons pas de nous faciliter la tâche. Ce ne sera pas facile. Nous demandons simplement de rendre ce processus un peu moins difficile, un peu plus simple et un peu plus efficace. Nous constatons souvent que ce ne sont pas les Premières Nations ni les Autochtones qui nous ralentissent. Ce sont les divers ministères. Ce sont des organisations différentes qui nous posent les mêmes questions et enlisent le processus, ou qui nous posent des questions portant sur des phases qui ne les concernent pas.

Honnêtement, je pense que nous avons beaucoup à gagner en rehaussant le niveau d'efficacité et de discipline. Je suis très optimiste au sujet de tout ce qui a mené à la création du Bureau des grands projets. De toute évidence, les fonctionnaires doivent se mettre au travail. Si nous arrivons à financer ce genre d'initiatives et à fournir à nos ministères les ressources nécessaires pour qu'ils réunissent les talents, l'expérience et le personnel dont ils ont besoin pour faire le travail qui leur est demandé, je pense que nous pourrions alors aller de l'avant. Nous n'allons pas faire marche arrière en tant que pays ni abaisser notre niveau de protection de l'environnement et des Autochtones, et ce n'est pas ce que nous devons faire. Je pense que le secteur minier a fait beaucoup de chemin au cours des deux dernières décennies. Nous devons intégrer l'efficacité et la discipline et placer les bonnes personnes aux bons endroits pour faire le travail.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Guay.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

**Mario Simard:** Merci, monsieur le président.

Je vais poursuivre la discussion amorcée par mon collègue Claude Guay.

Même si je ne suis pas tellement en faveur du projet de loi C-5, loin de là même, je crois que certains éléments pourraient être mis en place.

Monsieur Cataford, je ne sais pas si c'est avec vous ou avec une autre personne que j'ai discuté d'un projet minier, mais on m'a expliqué que le simple fait de déplacer un lieu de stockage pour des raisons d'efficacité impliquait de recommencer les études sur les effets que cela avait sur certains poissons, et ce, même si le nouveau lieu se trouvait à moins d'un kilomètre de l'ancien. J'en déduis donc que vous devez respecter certaines normes et que vous devez vous conformer à un cahier des charges.

J'aimerais savoir une chose, et je pense qu'il serait aussi intéressant pour le Comité d'en savoir plus. Nos analystes pourraient peut-être nous fournir cette information.

Je suppose que vous devez tenir compte, d'une part, du financement et, d'autre part, des normes.

À quelques reprises, on nous a dit qu'il était très complexe d'arriver à dépasser l'étape de l'étude de pré faisabilité parce que, si j'ai bien compris, les gouvernements n'y accordent pas de soutien financier. Ainsi, selon ce que quelqu'un m'a dit, c'était la traversée de la vallée de la mort et beaucoup de projets ne se rendaient pas à cette étape.

Pouvez-vous nous donner plus de détails, étape par étape, sur les diverses démarches que devez suivre lorsque du minerai, de cuivre ou autre, est découvert?

Je ne voudrais pas alourdir votre charge de travail, mais pourriez-vous envoyer au Comité un document expliquant sommairement ce à quoi ressemblent, d'une part, les démarches financières et, d'autre part, les démarches concernant les normes que vous devez suivre?

De plus, avez-vous des idées sur la façon dont nous pourrions vous aider à aplanir certaines difficultés que vous rencontrez dans le démarrage d'un projet sur le plan des normes, tout en respectant l'environnement — je comprends et j'approuve ce qu'a dit M. Singh —, et tout ce que cela suppose sur le plan de l'acceptabilité sociale?

J'invite tous les témoins à répondre à cette question.

● (1210)

**David Cataford:** Je vous remercie de la question.

Il va probablement y avoir deux réponses, selon que l'on est une jeune entreprise ou une entreprise déjà en exploitation.

Pour notre part, nous avons des projets en exploitation, mais aussi de nouveaux projets en développement.

Prenons l'exemple de notre projet KAMI, qui se trouve sur la frontière du Labrador. Ce projet pourrait produire environ 9 millions de tonnes de fer de haute pureté par année, ce qui pourrait faire augmenter d'environ 20 % la production canadienne de ce type de fer.

À ce jour, nous avons investi dans ce projet une centaine de millions de dollars et nous n'avons toujours pas obtenu le permis pour pouvoir le réaliser. Je peux donc comprendre la complexité de financer les étapes de préaisabilité d'un projet. Comme nous sommes une entreprise en exploitation, nous investissons dans nos budgets de croissance pour financer ces étapes.

Avoir accès aux divers fonds accordés pour les minéraux critiques serait donc certainement avantageux pour nous. Récemment, le fer de haute pureté a été ajouté à la liste des minéraux critiques.

**Mario Simard:** Avez-vous des avantages fiscaux?

**David Cataford:** Présentement, nous n'avons pas d'avantages fiscaux, mais nous travaillons pour en obtenir. Il serait certainement profitable pour nous d'en obtenir pour le fer de haute pureté. Nous pourrions ainsi développer aussi d'autres ressources.

**Mario Simard:** D'accord.

Messieurs, nous vous en serions reconnaissants si vous pouviez nous faire parvenir un document sur les étapes qui doivent être suivies dès qu'un gisement est découvert.

Je vais maintenant revenir à ce que j'ai dit tantôt sur le financement.

J'ai parlé à certaines personnes, et je sais que des minéraux se trouvent sur la liste des minéraux critiques sans que les entreprises reçoivent un avantage fiscal. On se demande alors à quoi sert la liste.

Selon ce que je comprends — on en a parlé —, le ministère des Finances, qui prend ce type de décision, devra procéder à un arrimage.

Cela dit, je m'intéresse à ce que vous avez dit tantôt sur les fonds de retraite et sur la distinction qui a été faite. Après 1990, on a changé la loi. Avant cette date, les investissements devaient être de 90 %, alors qu'après, ils devaient être de 25 %.

Pouvez-vous continuer sur le sujet?

[Traduction]

**Chad Ulansky:** La réglementation concernant l'investissement des caisses de retraite a changé progressivement de 1990 à 2005. En 1990, 90 % de leurs fonds devaient être investis au Canada, et ce pourcentage n'a cessé de baisser jusqu'en 2005, quand il n'a plus été obligatoire d'investir un montant minimal au pays.

• (1215)

[Français]

**Mario Simard:** Je n'ai aucune idée de ce qui s'est passé entre 1990 et 2005. Parlez-vous d'une obligation d'investir au Canada ou de mesures incitant ces fonds à investir dans certains types de projets, comme des projets miniers?

Y avait-il simplement une obligation, avant 1990, d'investir dans des projets canadiens, de quelque type que ce soit, ou y avait-il des dispositions précises sur les minéraux?

[Traduction]

**Chad Ulansky:** Je pense qu'il s'agissait seulement de projets nationaux. Il n'y avait aucune spécification pour l'exploitation minière. Les caisses de retraite auraient pu investir dans l'immobilier ou n'importe quel produit.

**Le président:** Monsieur Singh, pouvez-vous répondre brièvement?

**Sandeep Singh:** Monsieur le président, je tiens à ajouter très rapidement que M. Ulansky vient de soulever un point très important. En tant que Canadien, je suis parfois outré de voir à quel point nos propres caisses de retraite réinvestissent si peu dans notre secteur au Canada. D'une certaine façon, c'est normal. Nous leur avons confié la tâche de sécuriser nos retraites et elles prennent les meilleures décisions d'investissement possible. D'une certaine façon, on devrait les laisser agir ainsi, mais je pense qu'il est possible de répartir ces fonds intelligemment et de le faire d'une manière qui profite également aux Canadiens.

Les caisses de retraite semblent trouver que le secteur minier comporte un peu trop de risques, mais les infrastructures, dont nous avons tous parlé, ce sont une série d'éléments dans lesquels nous devrions répartir et jumeler ces fonds. Comme ces infrastructures pourront ensuite permettre la réalisation de projets miniers et faciliter leur mise en oeuvre, cela crée une spirale mutuellement avantageuse. C'est un domaine où je pense que nous devrions consacrer du temps et des efforts.

**Le président:** Chers collègues, je vous remercie.

Merci, monsieur Singh.

Avant de lancer notre troisième tour de questions, nous allons faire une pause cinq minutes pour nous détendre et prendre un café. J'invite les témoins à en faire autant. Soyez de retour vers 12 h 25.

• (1215)

(Pause)

• (1220)

**Le président:** Chers collègues, nous avons le temps de faire deux tours, mais nous allons devoir écourter le temps alloué pour le quatrième tour. Je propose que vous ayez chacun quatre minutes au lieu de cinq et que M. Simard ait ensuite deux minutes plutôt que deux minutes et demie. Nous devrions terminer un peu après 13 heures. Nous serons donc à peu près dans les temps.

Nous allons commencer par M. Rowe.

Monsieur Rowe, vous disposez de cinq minutes.

**Jonathan Rowe (Terra Nova—Les Péninsules, PCC):** Je vous remercie, monsieur le président.

Ma première question est pour M. Chad Ulansky.

Vous avez dit qu'une grande partie des minéraux au Canada se trouvent loin des régions habitées. Ce qui est intéressant, quand je regarde notre carte des matériaux critiques, c'est que beaucoup de gisements ont été « découverts » — et c'est le mot-clé, je pense — dans des régions habitées, à l'exception des Rocheuses.

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi il en est ainsi et ce que nous pouvons faire pour corriger la situation?

• (1225)

**Chad Ulansky:** C'est parce que l'exploration est une activité à très haut risque. Pour cette raison, nous avons tendance à explorer à proximité d'endroits où les infrastructures sont déjà en place et où les coûts sont moins élevés. Par conséquent, peu d'entreprises sont prêtes à aller faire de la prospection dans des régions vierges.

J'ai la chance — ou la malchance — d'avoir passé beaucoup de temps à explorer dans ces espaces vierges et à découvrir des choses qui n'avaient encore jamais été découvertes auparavant. C'est là que beaucoup de nouvelles découvertes vont se faire. Vous avez raison de dire qu'en regardant la carte des gisements minéraux, nous remarquons que les gens ont exploré là où il y a des infrastructures.

C'est dans ces zones vierges que vous voyez sur la carte que seront faites les découvertes importantes de la première catégorie. Quand nous faisons ces découvertes, nous devons avoir des garanties que nous serons en mesure de construire des infrastructures qui nous permettront d'acheminer le minerai vers les marchés.

**Jonathan Rowe:** Vous avez parlé d'investissements dans les infrastructures qui, comme vous l'avez dit, sont désormais davantage axés sur le court terme, et peut-être plus que jamais. J'ai travaillé dans l'industrie minière, et je l'ai constaté. Dans l'industrie minière, les investisseurs semblent préférer gagner un dollar aujourd'hui plutôt que deux dollars demain.

J'aimerais que vous nous en disiez davantage à ce sujet et sur ce que notre pays devrait faire pour inciter les gens à investir à long terme.

**Chad Ulansky:** C'est une très bonne question, et je n'ai pas de bonne réponse à vous donner sur la façon de parvenir à cette vision à long terme en matière d'investissement. Je pense que la vision de la société en général est à plus court terme et pas uniquement en matière d'investissement. Tout le monde a... Quelle est la durée d'une vidéo TikTok? C'est là toute la capacité d'attention dont les gens sont actuellement capables.

**John Mullally:** Je vais intervenir ici, monsieur Rowe, pour parler de cette région particulière du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique. Elle devait être la destination de... quand elle a fait l'acquisition de Newcrest en 2023, la société Newmont considérait cette région du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique comme un endroit où elle pourrait faire des affaires pour de nombreuses générations à venir. Nous avons des gens dans notre entreprise qui remontent un siècle en arrière en matière d'infrastructures et qui essaient de comprendre comment les choses vont évoluer. Tout d'abord, ce sont la ligne de transport d'électricité et la route qui ont permis les découvertes initiales et débouché sur certains des premiers chantiers. L'ajout de lignes de transmission et d'autres infrastructures y contribuera également.

Nous avons aussi parlé de travailler avec les peuples autochtones, et ce sera un élément très important pour solidifier l'exploitation des ressources. Essentiellement, comment pouvons-nous faire cela en combinaison et favoriser la réconciliation en même temps?

L'autre chose, c'est la géologie. Ces gisements présentent des porphyres de cuivre-or suffisamment gros pour rendre l'exploitation viable pendant 50 ans, voire plus longtemps. À l'heure actuelle, par exemple, nous pensons qu'il serait possible d'exploiter Red Chris pendant 50 autres années, mais ce ne sera pas le cas pour tous les types de dépôts. M. Ulanski et les gens qui comprennent mieux la géologie que moi pourraient vous en parler plus en détail. Dans le court terme, l'exploitation de petits gisements sur une courte période ne donne pas de bons résultats, mais les infrastructures et les investissements dans la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre, ainsi que la participation des grandes entreprises — comme la nôtre qui a plus de 100 ans d'expérience dans l'industrie et qui apporte son expertise dans la région — permettront, dans certaines régions, de paver la voie à une importante production minérale critique et durant de nombreuses années.

**Le président:** Monsieur Rowe, je crois que M. Singh a une réponse à vous donner, si cela vous convient.

Monsieur Singh, allez-y.

**Sandeep Singh:** Monsieur le président, je ne sais pas si je vais vraiment répondre à la question, mais je vais quand même intervenir rapidement.

En fin de compte, nos entreprises n'ont d'autre choix que de bien faire. Beaucoup de grandes entreprises canadiennes font de bonnes choses au Canada. MM. Mullally, Ulanski et Cataford sont plutôt débrouillards, tout comme moi. Nous avons des possibilités et avons choisi de nous attaquer aux problèmes auxquels nous faisons face, parce que nous croyons que ce sont d'excellentes occasions qui peuvent être avantageuses pour le Canada et pour nos investisseurs.

Et puis, nous n'allons pas changer le monde. Nous n'allons pas changer la façon dont les gens investissent. Je pense que nous devons leur offrir un produit dans lequel ils seront tentés d'investir. Bien qu'il y ait des endroits dans le monde où l'on peut faire les choses plus facilement et peut-être plus rapidement, pour me montrer aussi optimiste que M. Ulanski tout à l'heure, je miserais davantage sur une approche équilibrée qui mène à un résultat positif au Canada. Une fois qu'on est autorisé à entrer au Canada, qu'on a une mine en exploitation au Canada, ce pays est l'un des meilleurs endroits, sinon le meilleur au monde. Nous avons vu que les choses peuvent aboutir plus rapidement ailleurs. Le Panama en est un exemple, et la mine là-bas est demeurée en exploitation pendant deux ans.

Je pense qu'il s'agit de trouver un équilibre. À l'heure actuelle, j'admetts que nous sommes un peu désavantagés dans le secteur minier. Tout ce qui pourrait être fait pour alléger cette pression et simplifier le processus serait très utile. Le reste, c'est à nous de trouver les fonds d'investissement, ce que nous sommes tous capables de faire.

• (1230)

**Le président:** Merci, monsieur Rowe.

Nous passons à M. Hogan, pour cinq minutes.

**Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je tiens à vous remercier tous les quatre du temps que vous nous avez consacré aujourd'hui. Cela va beaucoup aider notre comité à atteindre son objectif commun, qui consiste à stimuler l'exploitation minière au Canada.

Pour faire suite aux questions de M. Martel et de M. Simard au sujet des capitaux, je vais vous parler de l'accès aux capitaux et de la façon dont nous attirons des capitaux au Canada. Des témoins précédents ont également dit que c'était l'élément le plus essentiel de la mise en valeur des minéraux critiques. C'est aussi l'un des rôles du Bureau des grands projets, qui aide les promoteurs à accéder aux capitaux dont ils ont besoin. Comme M. Guay l'a mentionné, la catégorie des minéraux critiques est l'une de celles sur lesquelles travaille le Bureau des grands projets.

Je veux d'abord m'assurer que les commentaires de M. Ulansky sur l'amélioration générale du cadre réglementaire sont bien entendus. Le premier ministre lui-même a dit que ce nouveau gouvernement allait viser une telle amélioration tandis que nous réduirons les délais moyens. Par ailleurs, je vous ai entendu dire que pour avoir accès à du capital, il faudrait montrer des exemples de projets qui fonctionnent bien et qui avancent rapidement au Canada. Il serait ensuite possible de se tourner vers les marchés pour leur montrer que le nouveau gouvernement du Canada est en prise avec notre époque et qu'il entend en faire un thème d'action.

Je vais demander aux témoins s'ils pensent que des études de cas sur la nouvelle approche du nouveau gouvernement du Canada pourraient être utiles pour attirer des capitaux. De plus, s'agissant de la rapidité d'exécution, de l'évaluation plus poussée des projets sous cet angle, quelles sont selon vous les possibilités pour le Canada?

**Le président:** Monsieur Cataford, allez-y.

**David Cataford:** Premièrement, je pense que l'importance de la liste des minéraux critiques était essentielle si vous prenez notre exemple pour ce qui est d'attirer des capitaux. Dès que le Canada, Terre-Neuve et le Québec ont inscrit le minerai de fer à haute teneur sur la liste des minéraux critiques — ce qui a été bien accueilli parce qu'il est essentiel pour décarboniser l'industrie sidérurgique —, nous avons pu trouver un partenaire, Nippon Steel et Sojitz, qui s'est engagé à investir 2 milliards de dollars à Terre-Neuve-et-Labrador pour pouvoir développer le projet Kami.

En revanche, il demeure un problème potentiel du côté des infrastructures. En tant que société minière, notre coût du capital est beaucoup plus élevé que pour les infrastructures. Par exemple, si je veux emprunter à un fonds de pension en tant que Champion Iron, cela va me coûter beaucoup plus cher que si j'étais une entreprise dans le domaine des infrastructures. Il serait bien sûr souhaitable de considérer le volet infrastructures et de le financer à part pour concentrer les investissements sur le volet minier à proprement parler, pour parvenir ainsi à attirer plus de capitaux dans la région.

**Corey Hogan:** D'autres témoins souhaitent-ils intervenir?

Monsieur Singh? Allez-y.

**Sandeep Singh:** Merci.

Je vous dirais que, pour pouvoir accéder facilement à des capitaux, notre secteur doit montrer que ses forages sont porteurs. Advenant le cas, il est alors possible de trouver toutes sortes de capitaux, et l'argent afflue. Les capitaux viennent à vous, même si vous n'en avez sans doute pas besoin à ce stade, parce que votre entreprise commence à être rentable. C'est plutôt au creux de la courbe de rendement que le besoin est le plus criant, quand il faut, comparativement, dépenser d'énormes sommes d'argent compte tenu de la taille de l'entreprise. Il n'y a aucune assurance quant aux délais. Il n'y a aucune garantie de succès à terme, ce qui est normal. Il faut alors prouver que le projet doit être mené à terme. J'estime qu'il faut s'appuyer sur ses réussites passées et pouvoir — comme vous l'avez fait remarquer plus tôt — faire passer le message qu'il faut simplifier les choses au sein de l'appareil bureaucratique. C'est là où le bât blesse. Beaucoup d'investisseurs m'ont dit: « Comme il s'agit d'un processus de délivrance de permis pluriannuel, revenez nous en parler à la fin. » Il est là le défi. C'est là où nous devons vraiment raccourcir ce délai — et, encore une fois, c'est un parti pris accepté — pour attirer des capitaux dans le secteur minier. C'est là où le besoin est le plus criant.

**John Mullally:** J'ai un exemple, monsieur Hogan.

Dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, là où Newmont exploite deux sites miniers, à la mine de Red Chris, la décision relative aux immobilisations devrait être prise sous peu. C'est l'un des sites qui fait partie des cinq premiers.

Notre conseil d'administration a suivi de près tout ce qui concerne le projet de loi C-5, le Bureau des grands projets et le profil de la mine Red Chris, en plus des investissements dans l'aménagement de la route grâce au Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques et du financement découlant de la désignation d'un projet au titre du crédit d'impôt à l'investissement pour la mise en œuvre de technologies propres.

En mai ou juin prochain, notre conseil décidera d'investir jusqu'à 4 milliards de dollars canadiens. Les mesures prises sont remarquées par des multinationales comme la nôtre et elles ont eu un impact important.

La construction d'infrastructures supplémentaires et la réalisation de la prochaine phase des projets dans cette région nécessiteront plus d'électricité. Le projet Galore Creek, par exemple, ne pourra être réalisé sans une très nette amélioration de la puissance électrique acheminée. Cette puissance additionnelle inciterait Newmont à prendre d'autres décisions en matière de capital.

Merci.

• (1235)

**Le président:** Merci, monsieur Hogan.

Si M. Ulansky a un commentaire à faire plus tard, M. Hogan aura une autre occasion de poser cette question.

C'est maintenant au tour de M. Simard, pour deux minutes et demie.

[Français]

**Mario Simard:** Merci, monsieur le président.

Je vais être bref.

Monsieur Cataford, vous ne m'aviez pas répondu tout à l'heure sur le financement, mais vous avez répondu à mon collègue M. Hogan.

Si vous voulez faire plaisir au gouvernement, vous ne lui demandez pas d'argent. Vous pouvez simplement lui demander de faire des modifications réglementaires. Le gouvernement aime bien ça.

Supposons que vous avez autant de pouvoir que mon ami Claude Guay et que vous avez l'oreille du ministre, quels types de modifications réglementaires à court terme pourrions-nous apporter pour avoir une incidence sur vous et pour faciliter le démarrage de projets?

**David Cataford:** De notre côté, nous ne faisons pas que demander de l'argent. Nous sommes fiers d'en avoir fait faire aux gouvernements du Québec et du Canada.

Je pense que lorsqu'on investit de façon équitable dans un projet, cela donne certainement l'élan initial pour attirer d'autres capitaux.

S'il y a une volonté de la part des gouvernements de soutenir des projets de façon équitable, c'est quelque chose qui peut être très rentable pour les contribuables, quand c'est bien fait. C'est un élément qui peut être très positif.

En matière de modification de réglementation ou de façon de changer les façons de travailler, le fait de prendre plus de risques pour soutenir les projets peut mener à un bon rendement des investissements, si c'est bien fait.

**Mario Simard:** Voulez-vous ajouter des commentaires, monsieur Singh?

**Sandeep Singh:** Merci.

[Traduction]

Notre industrie doit pouvoir s'appuyer sur des délais fixes et affirmer qu'elle est au fait du processus à suivre. Voilà pour une chose et c'est ce dont nous parlons à propos de l'idée de simplifier la délivrance des permis à l'échelon fédéral.

Nous sommes sur le point d'entamer un processus différent au Yukon. Cependant, quand il est à peu près certain que les choses vont traîner en longueur, les activités d'exploitation s'en ressentent, le pire étant de se lancer dans un processus dont on n'entrevoit pas la fin.

[Français]

**Mario Simard:** Merci.

J'aimerais obtenir des précisions sur un point. Si je n'ai pas suffisamment de temps, j'y reviendrai peut-être au prochain tour des questions.

Vous avez été nombreux à parler du Crédit d'impôt à l'investissement pour les technologies propres. Ce que je comprends, c'est que ça ne s'applique pas aux minéraux critiques présentement.

Vous avez aussi parlé de la réduction des émissions de GES que permettent le fer de haute pureté et le cuivre. J'ai su que, chez Glencore, si on ne brûlait pas ce qu'on appelle familièrement de la *scrap*, soit des matériaux de recyclage, mais bien du cuivre, il y aurait moins d'émissions.

Est-ce quelque chose qui serait admissible à ce crédit d'impôt pour les technologies propres?

Selon ce que je comprends, vous n'êtes pas admissible à ce crédit présentement.

Est-ce exact?

[Traduction]

**Le président:** Le moment est probablement bien choisi pour signaler que tous les détails supplémentaires que vous souhaitez transmettre au Comité peuvent l'être par le biais d'un mémoire. Si vous n'avez pas eu l'occasion de répondre à une question d'un des membres, c'est une bonne façon de transmettre l'information au Comité, aux analystes, et j'espère que cela influencera le rapport final.

Y a-t-il une réponse rapide?

Monsieur Mullally, je vous en prie.

• (1240)

**John Mullally:** Je peux répondre.

[Français]

Merci de la question, monsieur Simard.

[Traduction]

Pour ce qui est du crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication de technologies propres, le seuil pour le cuivre est actuellement de 90 %. Dans ce cas, la plupart des grands gisements de cuivre ne seraient pas admissibles. Essentiellement, la majeure partie du cuivre au Canada ne serait pas admissible à ce crédit d'impôt particulier qui, comme je l'ai mentionné, serait très important, voire essentiel, pour attirer des investissements majeurs.

Nous avons parlé des porphyres de cuivre et d'or en Colombie-Britannique, dans le nord-ouest de la province. C'est un exemple que je connais très bien. La teneur en cuivre est plus proche de 50 %. L'une des idées consiste à faire passer ce seuil de 90 % à 50 %, ce qui permettrait à de nombreux projets importants soient admissibles et qui, par conséquent, susciterait d'importants investissements dans le secteur.

**Le président:** Merci.

Nous allons passer à M. Tochor, puis à M. McKinnon pour cinq minutes chacun. Cela bouclera le troisième tour. Nous passerons ensuite à un quatrième tour réduit.

Monsieur Tochor, c'est à vous.

**Corey Tochor:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Ulansky, je ne sais pas dans quelle mesure vous suivez les autres ressources naturelles, mais le 29 septembre dernier, le réseau anglais de Radio-Canada a signalé que la société Imperial Oil de Calgary avait annoncé l'élimination de 20 % de sa main-d'œuvre, soit environ 900 emplois, dont la plupart se trouvent à Calgary. Êtes-vous au courant de ce rapport?

**Chad Ulansky:** Oui, j'ai entendu dire que la Imperial Oil essayait de réduire ses coûts.

**Corey Tochor:** Les libéraux ont beaucoup contribué à l'augmentation des coûts. Seriez-vous d'accord que...

**Claude Guay:** Monsieur le président...

**Le président:** Est-ce pour un rappel au Règlement?

**Claude Guay:** Oui, j'invoque le Règlement.

Je ne pense pas que cela ait un lien avec notre étude. M. Tochor pourrait peut-être nous expliquer en quoi c'est pertinent.

**Le président:** Allez-y, monsieur Tochor.

**Corey Tochor:** Tout à fait.

Monsieur le président, pouvez-vous confirmer qu'il me reste encore quatre minutes et 30 secondes?

**Le président:** Oui, nous avons arrêté le chronomètre.

Allez-y.

**Corey Tochor:** À quel moment...?

**Le président:** Vous avez quatre minutes et 22 secondes. Nous ne redémarrerons le chronomètre que lorsque vous commencerez à répondre.

**Corey Tochor:** Merci beaucoup.

Nous entendons dire à quel point les libéraux...

**Claude Guay:** Il ne répond pas.

**Le président:** Je ne pense pas que ce soit un rappel au Règlement, je dirais plutôt que vous êtes en train de débattre.

Monsieur Tochor, vous avez la parole.

**Corey Tochor:** Merci, monsieur le président.

On nous a dit que le processus de réglementation des libéraux avait fait augmenter les coûts et qu'Imperial Oil devait prendre les décisions qui s'imposaient. Nous avons beaucoup entendu parler du projet de loi C-69 et des terribles règlements anti-croissance que les libéraux ont imposés aux Canadiens. Seriez-vous d'accord pour dire que cela toucherait toutes les ressources naturelles, y compris l'exploitation minière?

**Chad Ulansky:** Je crois qu'il faut éviter tous les retards évitables. La complexité accrue ne profite pas à l'industrie.

**Corey Tochor:** Êtes-vous d'accord avec l'affirmation selon laquelle... Quand, à la lecture de cet article, vous avez appris ce qui s'était passé à Calgary, avez-vous été choqué et déçu d'apprendre qu'Imperial Oil avait mis à pied des centaines d'employés, surtout que la société a une production record et des profits presque records à l'échelle canadienne?

**John-Paul Danko:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Respectons le décorum. Il est tout à fait injuste de poser de telles questions à des témoins qui n'ont aucune expérience de l'industrie pétrolière.

**Le président:** Monsieur Tochor, si vous pouviez établir un lien avec l'étude à laquelle nous participons ici, je pense que tout le monde vous en serait reconnaissant.

Je crois comprendre ce que vous voulez dire. Vous parlez évidemment du système de réglementation, mais si vous pouviez ramener cela aux minéraux critiques, je l'apprécierais.

**Corey Tochor:** Monsieur le président, les minéraux critiques sont des ressources naturelles. J'aimerais en savoir davantage sur la façon dont cela a nui à notre secteur des ressources naturelles. Je pense que le député Hogan, qui représente la circonscription de Calgary, qui a perdu des centaines d'emplois, devrait vraiment en entendre parler.

Je cède mon temps de parole de deux minutes à M. Hogan pour qu'il puisse poser des questions et apprendre à quel point les politiques libérales ont été désastreuses au Canada.

**John-Paul Danko:** Vous avez vraiment besoin de cette séquence.

**Le président:** Monsieur Tochor, vous pouvez céder votre temps à l'un de vos collègues, mais pas à un député d'en face, si je ne m'abuse.

Quelqu'un veut-il prendre le temps de M. Tochor?

• (1245)

**Corey Tochor:** Monsieur le président, je crois que nous avons déjà cédé du temps à des députés d'autres partis.

Monsieur Hogan, c'est votre temps de parole, si vous souhaitez en apprendre un peu plus sur...

**Le président:** Permettez-moi de consulter le greffier.

Oui, monsieur Hogan, si vous voulez répondre, allez-y.

**Corey Hogan:** Je comprends cela. Le temps que nous accorde M. Tochor est le bienvenu.

Je serais heureux d'en apprendre davantage sur les points de vue des témoins au sujet du cadre réglementaire, et peut-être que je

pourrais étoffer ma dernière intervention pour ce qui est de l'accès aux capitaux.

À votre avis, y a-t-il des choses sur lesquelles le gouvernement fédéral devrait se concentrer pour accroître l'accès au capital et qui pourraient être faites dans cette optique de rapidité? Qu'est-ce qui nous permettrait, dans des délais raisonnables, de mettre en valeur la nouvelle approche du nouveau gouvernement du Canada en matière de développement et de faire du Canada la superpuissance que nous voulons pour les minéraux critiques?

**Le président:** Quelqu'un veut-il répondre?

**John Mullally:** Au risque de me répéter, je pense que le CII-FTP, le crédit d'impôt à l'investissement pour la fabrication de technologies propres contribuerait grandement à attirer des investissements importants qui profiteraient à certains de ces gisements minéraux critiques à court terme. Je pense que cela renforcerait la position du Bureau des grands projets et le travail qu'il fait.

Comme je l'ai dit, notre conseil d'administration a pris note de la modification du rôle que les minéraux critiques sont censés jouer ici au Canada dans le cadre de notre programme de croissance économique. C'est donc très important.

**Le président:** Je crois que M. Singh a quelque chose à dire.

**Sandeep Singh:** Merci, monsieur le président.

Je vais probablement me répéter moi aussi, mais je suis assez optimiste au sujet du Bureau des grands projets et du rôle qu'il peut jouer pour éliminer les goulots d'étranglement. À mon avis, c'est là que se situent la plupart de nos défis.

Par ailleurs, j'estime que nous devrions insister davantage sur la responsabilité du gouvernement fédéral de consulter les Premières nations. Il s'agit de le faire plus tôt dans le processus et de veiller à ce que ces Premières nations soient financées.

Ce sont des choses tactiques à faire. Elles ne sont peut-être pas trop sexy, mais c'est là que réside le défi. Le défi se situe dans les coins. C'est là que nous devons être incroyablement plus efficaces pour relever le défi.

**Le président:** Il vous reste 45 secondes.

**Corey Hogan:** C'est très bien.

Monsieur Ulansky, il y a une question qui touche plus particulièrement à l'accès au capital pour l'exploration et les petites entreprises. Vous savez, les grandes entreprises viennent de petites entreprises et nous devons créer un écosystème solide.

Que pourrions-nous faire précisément pour les entreprises de votre taille?

**Chad Ulansky:** Je dirais qu'il est essentiel pour les petites sociétés minières de continuer à utiliser les fonds en actions accréditatives.

Je vais m'écarter un peu du sujet pour ce qui est des Premières nations. Il est essentiel que les Premières Nations soient un partenaire dans le domaine des ressources. Je crois savoir que nous comprenons tous de plus en plus l'importance de les avoir à la table pour jouer un rôle significatif.

**Le président:** Monsieur McKinnon, vous avez cinq minutes pour terminer ce tour.

**Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.):** Merci, monsieur le président.

M. Rowe a souligné que la plupart de nos minéraux critiques se situent à proximité de lieux de résidence. Je soupçonne que c'est parce que c'est là que se trouvent les minéraux critiques et que les gens se sont installés en ces lieux pour y avoir accès. Comme 99 % de notre territoire se trouve dans des régions éloignées et qu'il y aura toujours un problème d'infrastructures, je me demande ce que nous pouvons faire pour accélérer le développement des infrastructures.

Je vais commencer par M. Mullally.

Je m'intéresse à la mine de Red Chris qui est dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique. Je n'y suis pas allé, mais je sais que c'est très éloigné. Il y a une route principale qui va jusqu'à Watson Lake et Red Chris est encore plus loin.

De quel genre d'infrastructures avez-vous besoin précisément là-bas? Comment pouvons-nous structurer les choses pour faciliter la création d'infrastructures là et quand nous en avons besoin?

**John Mullally:** Red Chris se trouve à environ 600 kilomètres au nord de Terrace et à environ cinq heures au sud de Whitehorse. C'est très éloigné.

Il existe une route qui est dangereuse et qui fait courir des risques importants aux collectivités riveraines ainsi qu'à tout ce qui touche à l'exploitation, parce qu'elle n'est pas forcément tout le temps adaptée à la circulation des poids lourds. Comme il s'agit d'un axe majeur pour la région, il serait important de rendre cette route sécuritaire pour les collectivités et pour tous ceux qui l'empruntent, comme les poids lourds. Le gouvernement fédéral y a investi 70 millions de dollars, et la province de la Colombie-Britannique 120 millions de dollars. La sécurité routière sera essentielle.

De plus, en ce qui concerne les infrastructures communautaires, nous avons pour philosophie que les communautés environnantes doivent également profiter de nos activités visant à stimuler la croissance régionale. Tandis que les communautés tahltanes d'Iskut, de Telegraph Creek et de Dease Lake continuent d'afficher des résultats inférieurs à la norme en matière de santé et d'éducation, de réseau routier, de présence de magasins et de cliniques et d'autres aspects, si nous considérons cette région comme un grand projet d'intérêt national, j'estime que nous allons devoir sérieusement réfléchir à la façon dont nous continuerons d'accroître le niveau de vie de ces communautés. En particulier, nous nous attendons à ce que plus de gens viennent vivre dans cette région également.

Ensuite, au-delà de cette phase, il faudra combler les besoins en matière de transmission d'électricité. Comme je l'ai dit, quelques mines sont en exploitation et un autre projet a été annoncé. Tout de suite après cela, il n'y aura plus de projets par manque d'investissement. En définitive, nous serons toujours pénalisés par le manque d'infrastructures. L'exploitation des minéraux critiques est tellement énergivore qu'il faut absolument raccorder les sites à des lignes de transport.

Par exemple, Galore Creek nécessiterait environ 300 mégawatts. Il est donc presque impossible de l'exploiter sans connexion au réseau, cela pour une augmentation de 40 % de la production canadienne de cuivre.

• (1250)

**Ron McKinnon:** Que pourrions-nous faire en tant que gouvernement pour faciliter les investissements dans les infrastructures?

**John Mullally:** Eh bien, je pense que le Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques, ou FIMC, est une solution, monsieur

McKinnon, mais aussi qu'il faut envisager d'autres façons d'investir dans cette région.

Encore une fois, comme on considère qu'il s'agit d'un grand projet d'intérêt national au Canada, je pense qu'il faut investir dans la transmission d'électricité. BC Hydro est le promoteur, et la collaboration éventuelle de la Colombie-Britannique avec le Yukon constitue également un point de connexion.

Je sais que c'est une grande priorité pour la Colombie-Britannique et pour le Yukon. Ce lien entre les provinces et les territoires apporterait beaucoup de valeur au projet de M. Singh, ainsi qu'à de nombreux projets d'extraction de cuivre et d'or.

Investir dans des lignes de transmission serait une étape très importante.

**Le président:** Je crois que M. Singh a une réponse à votre question, monsieur McKinnon.

Monsieur Singh, allez-y.

**Ron McKinnon:** Je crois que M. Cataford en a fait autant.

**Le président:** D'accord. Nous allons les aborder tous les deux.

Monsieur Singh et monsieur Cataford, pourriez-vous répondre rapidement, s'il vous plaît?

**Sandeep Singh:** Monsieur le président, encore une fois, je tiens à souligner très rapidement qu'il s'agit d'investissements phénoménaux dans les infrastructures. Les gens seront au rendez-vous pour investir. Tout le monde n'aura pas nécessairement besoin de l'appui du gouvernement.

Il faut simplifier les choses. Il faudra peut-être investir un peu d'argent dès le départ, mais il s'agit de combler cet écart, comme je l'ai mentionné plus tôt, pour que les projets miniers qui seront les principaux destinataires de certains des investissements dans les futures infrastructures ne soient pas bloqués pour les mauvaises raisons et qu'ils suivent le processus dans un délai raisonnable. Si nous y parvenons, l'argent suivra.

**Le président:** Monsieur Cataford, veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

**David Cataford:** Les divers investissements nécessaires pour les infrastructures sont énormes. D'après les fonds actuellement disponibles, notre projet à lui seul aurait sans doute besoin de tout ce qui est offert.

Je pense qu'un des éléments — et cela rejoint un peu ce que M. Singh vient de dire —, c'est que les investissements en infrastructures ne sont disponibles que si le gouvernement apporte son soutien et s'il s'agit de projets reconnus de façon simplifiée. Je juge essentiel de cibler certaines régions du Canada, notamment la fosse du Labrador. Je crois que nos collègues ont parlé d'un autre endroit. Cela pourrait générer d'importants investissements dans l'avenir.

Prenons la région de l'Abitibi. Dans les années 1920, elle n'était pas accessible, mais après la construction du chemin de fer, quelque sept mines ont été mises en exploitation dans la région. Elles sont en activité depuis 100 ans.

Je pense que nous pouvons nous concentrer sur certaines régions qui pourraient nous rapporter d'importants revenus. Un meilleur accès pourrait nous permettre de nous intéresser à d'autres régions plus éloignées qui regorgent de minéraux critiques essentiels pour le Canada, mais dont l'extraction est peut-être un peu plus risquée.

• (1255)

**Le président:** Chers collègues, nous allons passer à la quatrième série de questions qui sera notre dernière. Nous sommes en retard à cause de notre pause, mais aussi parce que nous avons permis à nos excellents témoins de répondre à plus de questions que prévu, puisque nous avons travaillé très fort au cours des deux dernières heures.

Nous pouvons faire l'une de deux choses selon la volonté du Comité. Nous pouvons faire un tour de table pour chaque parti — quatre minutes pour les deux partis et deux minutes pour M. Simard —, ou nous pouvons faire un tour complet de trois minutes chacun peut-être pour cinq...

**Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC):** La première option me semble bonne.

**Le président:** Nous entendrons un représentant de chaque parti. Est-ce que cela vous convient?

D'accord. Nous aurons donc des tours de quatre, quatre, puis deux minutes, et commencerons par M. Allison.

**Dean Allison:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à nos témoins. Même au bout de 21 ans à la Chambre, je demeure étonné de voir toute la connaissance que nous apportent nos témoins, mais les gouvernements ne suivent pas toujours leurs excellentes remarques.

Je commencerai par m'adresser à M. Ulansky, car il a parlé un peu de germanium dans sa déclaration liminaire. Je ne pense pas que beaucoup comprennent ou même aient une idée de ce dont il s'agit. D'où vient le germanium? Je sais que vous avez des possibilités au Yukon, mais je crois comprendre que le germanium vient de Russie et de Chine, deux pays qui ne sont pas tout à fait amis.

Quelle quantité de germanium possèdent-ils, et pourquoi le germanium est-il si important en tant que minéral critique?

**Chad Ulansky:** Quelque 80 à 90 % de l'offre mondiale de germanium proviennent de Russie et de Chine, et la Chine a bloqué toutes les exportations de germanium vers les États-Unis dans le cadre du différend en cours.

Notre seule source d'approvisionnement pour l'Occident actuellement en exploitation, sur la côte Ouest de l'Amérique du Nord, est la mine Red Dog qui appartient à Teck Resources. Le germanium est extrait à la fonderie de Trail. La mine de Red Dog devrait cesser sa production en 2031, ce qui n'est pas très loin.

Le germanium est l'un des métaux essentiels, dont nous discutons aujourd'hui, pour bon nombre de nos technologies modernes, qu'il s'agisse de fibre optique, de puces informatiques ou de diode électroluminescente. Du point de vue militaire, il est nécessaire pour les lunettes de vision nocturne, pour les capteurs et ainsi de suite. Il est incontournable. Il est extrait dans le cadre de notre projet de minéralisation du zinc, mais l'Occident a désespérément besoin d'une source d'approvisionnement détenue par des amis.

**Dean Allison:** Je trouve intéressant ce Bureau des grands projets censé appuyer la réalisation de projets. Celui-ci serait-il admissible?

**Chad Ulansky:** J'aime à penser qu'il le serait.

**Dean Allison:** A-t-il été admis?

**Chad Ulansky:** Pas encore.

**Dean Allison:** D'accord.

L'autre aspect concerne les lois et règlements. On en parle sans arrêt. Un bon encadrement juridique profiterait à toute l'industrie minière et nous n'aurions pas besoin d'un bureau des grands projets. Nous pourrions simplement modifier les règlements, régler le problème de l'investissement et éliminer les incertitudes, ce qui ferait une énorme différence non seulement pour les minéraux critiques, mais aussi pour toutes les activités minières au Canada.

**Chad Ulansky:** Je pense que tout le monde est d'accord au sujet de la nécessité d'en arriver la plus rapidement possible à une exploitation minière responsable, et je me plais à croire que nous travaillons tous à cette fin aussi efficacement que possible.

**Dean Allison:** Excellent.

Il me reste une minute.

Êtes-vous d'accord avec le système en place? Puisque nous en avons parlé, pourriez-vous nous en dresser un récapitulatif.

À l'analyse des incitatifs et processus simplifiés en place dans des pays comme l'Australie et les États-Unis, l'importance de faire un meilleur travail et pour laquelle il faut améliorer les choses ressortent clairement. C'est notamment parce que nous sommes en concurrence dans une économie mondiale où les ressources et les capitaux peuvent circuler.

Il vous reste 30 secondes.

**Chad Ulansky:** Comme nous l'avons tous indiqué, nous évoluons dans un environnement mondial. Le capital aboutit là où les investisseurs estiment pouvoir obtenir le meilleur rendement, et le Canada doit être concurrentiel. Nous avons beaucoup de points forts au Canada. Nous possédons d'excellentes richesses minérales. Nous avons des gens extraordinaires. Nous avons un gouvernement stable. Il y a encore des lacunes sur lesquelles nous devons travailler, comme les délais d'obtention des permis, mais rien ne bat le fait que nous avons des minéraux en partant.

• (1300)

**Le président:** Merci.

Nous allons donner la parole à M. Guay pour quatre minutes. Il sera suivi de M. Simard pour deux minutes, puis nous conclurons.

**Claude Guay:** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Cataford.

[Français]

Monsieur Cataford, vous avez parlé d'un projet visant à relier deux lignes de chemin de fer afin de créer une boucle. Vous avez dit que ce serait un tournant décisif pour votre société et pour la région de la fosse du Labrador.

Que peut faire le gouvernement fédéral sur le plan de la réglementation ou de l'apport en capital pour appuyer ce projet en particulier?

**David Cataford:** Je pense que le temps où les entreprises minières détenaient des infrastructures est révolu.

On veut donner accès au territoire et permettre au plus grand nombre possible de projets de voir le jour. On veut aussi diminuer le risque associé à nos projets.

Dans la fosse du Labrador, il y a un projet unique, celui de relier deux lignes de chemin de fer d'environ 400 kilomètres. Celles-ci descendent jusqu'à deux ports, qui sont à une distance de 50 kilomètres l'un de l'autre. La distance du raccordement nécessaire pour relier ces deux lignes est d'environ 25 kilomètres. Il s'agirait donc d'un petit investissement, et j'utilise ce mot de façon raisonnable.

Si on envisageait de construire un nouveau chemin de fer, l'investissement serait de 7 à 8 milliards de dollars, alors que, pour relier les deux chemins de fer existants, l'investissement nécessaire atteindrait environ 800 millions de dollars. Pour une fraction du prix d'une nouvelle ligne de chemin de fer, nous pourrions éventuellement doubler la capacité de transport ferroviaire dans la région.

Le rôle du gouvernement est de saisir cette occasion d'en arriver à une solution pour débloquer la fosse du Labrador. Il s'agit de travailler avec les quatre groupes qui détiennent présentement des parties de chemin de fer pour arriver à les relier et à faire une boucle. Il faut aussi travailler avec des partenaires, comme des fonds de re traite, pour obtenir le capital nécessaire.

**Claude Guay:** Merci beaucoup, monsieur Cataford.

[Traduction]

Monsieur Mullally, ma prochaine question s'adresse à vous parce que votre entreprise travaille beaucoup avec les peuples autochtones depuis de nombreuses années et dans le cadre de nombreux projets différents.

Je m'intéresse aux leçons apprises. Nous avons parlé du projet de loi C-5 et des consultations, mais M. Singh nous a aussi parlé des ressources pour les Premières Nations.

Pouvez-vous me parler des aspects sur lesquels nous devrions nous concentrer, que nous devrions inclure et encourager à l'aide de modèles préétablis sur la façon de travailler avec les Premières Nations en fonction des leçons apprises?

**John Mullally:** Je pense qu'une collaboration solide avec les Premières Nations suppose d'abord une bonne structure de gouvernance et la recherche d'une façon d'intégrer les Premières Nations dans les études préliminaires. Cela suppose la prise en compte des questions d'emploi, de débouchés commerciaux et de collaboration avec des sociétés de développement. Je dirais que les sociétés de développement autochtones ont réalisé d'importants progrès dans bien des régions du pays et qu'elles apportent des avantages non négligeables. En particulier, elles versent souvent des redevances aux collectivités et constituent donc une source valable de recettes publiques.

Nous avons aussi constaté que la gouvernance et le processus décisionnel fondé sur le consentement de la Colombie-Britannique peuvent donner des résultats, mais qu'il est très avantageux pour les Premières Nations de disposer de processus parallèles faisant intervenir des décideurs statutaires. Je pense que cela peut fonctionner, mais le gouvernement fédéral doit intervenir auprès des Nations qui exploitent des ressources pour s'assurer que l'exploitation des ressources naturelles et le développement communautaire progressent au même rythme. C'est difficile pour les nations qui sont dans des régions où elles voient l'exploitation minière et les entreprises prospérer et où leurs propres services ne répondent pas aux normes. Il leur est très difficile d'appuyer les projets.

À Newmont, nous avons pour philosophie de continuer de bâtir et de prospérer au même rythme que nos investissements importants dans le développement communautaire.

**Le président:** Merci.

Monsieur Simard, il vous revient de conclure la matinée et l'après-midi.

[Français]

**Mario Simard:** Merci.

Monsieur Mullally, j'aurais aimé aborder la question de la transformation des matières premières et de la chaîne de valeur, mais nous n'en aurons malheureusement pas le temps. Toutefois, je serais très intéressé par toute information que vous pourriez nous transmettre à ce sujet.

Monsieur Cataford, vous avez parlé — avec mon collègue Claude Guay — d'un projet de boucle ferroviaire. Il s'agirait de relier un chemin de fer de Rio Tinto et celui d'ArcelorMittal.

Est-ce que je me trompe?

● (1305)

**David Cataford:** Le projet vise à relier les chemins de fer de Rio Tinto et d'ArcelorMittal. Nous possédons déjà 36 kilomètres de voie ferrée et le gouvernement du Québec en possède aussi 36 kilomètres.

**Mario Simard:** D'accord.

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, il y a un problème touchant le chemin de fer Roberval-Saguenay, qui appartient à Rio Tinto. Sans vouloir embêter les gens de Rio Tinto, je dirai qu'il est parfois un peu difficile de s'entendre avec les gens de cette entreprise. Je me demandais si un mécanisme pouvait être mis en place pour gérer ce problème.

Cela dit, il faudrait peut-être amorcer des négociations à ce sujet. Cette façon de faire existe dans le domaine des télécommunications. Par exemple, en ce qui concerne les infrastructures qui appartiennent à Bell, un mécanisme était en place pour permettre aux autres géants des télécommunications de les utiliser.

Est-ce difficile de s'entendre quand l'infrastructure appartient à un concurrent ou à quelqu'un pouvant avoir des intérêts financiers différents des vôtres?

**David Cataford:** Il y a deux situations différentes. Quand un chemin de fer traverse deux provinces, le transport est de compétence fédérale. Dans ce cas, la Loi sur les transports au Canada s'applique. Par exemple, on ne peut pas refuser du tonnage sur ce chemin de fer.

Prenons l'exemple du chemin de fer de Rio Tinto sur la Côte-Nord. Comme il traverse le Labrador et le Québec, on ne peut pas nous empêcher de passer sur le terrain de la compagnie. D'un autre côté, le chemin de fer d'ArcelorMittal, qui est situé au Québec, est entièrement privé. Dans ce cas, la compagnie n'est pas obligée de prendre du tonnage.

Dans votre situation, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, comme le chemin de fer est situé sur un seul territoire, il n'y a pas d'obligation de prendre du tonnage.

Naturellement, quand les chemins de fer relèvent de la Loi sur les transports au Canada, c'est positif parce que cela permet le développement de projets.

**Mario Simard:** Vous comprenez certainement que vous parlez à un souverainiste qui ne voit peut-être pas ça du même œil. Il faudra assurément prendre des mesures d'atténuation.

Je vous remercie.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Simard.

Au nom du Comité, je remercie nos témoins. Vous avez passé beaucoup de temps parmi nous et ce fut très utile, grâce à des questions et des réponses solides et convaincues. Nous avons beaucoup appris et vous sommes reconnaissants d'être venus nous voir.

Encore une fois, tout ce que vous aimeriez nous fournir par écrit sera le bienvenu. Je sais que nos analystes ont écrit avec fébrilité et qu'ils ont saisi certaines des puissantes réflexions que vous nous avez présentées aujourd'hui.

Chers collègues, je suis prêt à recevoir une motion d'ajournement.

Comme il n'y a pas d'objection, la séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>